



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Communauté de Communes Terrasses et Vallée de
l'Aveyron



Coordinateur : Maryse GORRÉ

SOMMAIRE

Introduction.....	4
1. Méthodologie de l'élaboration	5
1.1 L'accompagnement par les Francas	7
1.2 Les rencontres avec les acteurs éducatifs	8
2 - Synthèse de l'existant	9
2.1 L'équité territoriale : piliers de l'intervention de l'accueil de loisirs de la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron dans la politique éducative.....	9
2.2 Une richesse des activités pendant les temps périscolaires et le centre de loisirs.....	17
2.3 Une offre de loisirs toute l'année pour les tranches d'âges : 3 ans à 17 ans.....	18
2.4 Une politique éducative structurée : personnels et organisation	21
2.4.1 L'organisation	21
2.4.2 Des principes pédagogiques.....	25
2.5 Un tissu associatif mobilisé pour les activités enfants et adolescents.....	29
2.6 La tarification.....	29
3. Le pôle jeunesse	30
3.1 Le Conseil Local de Jeunesses intercommunal (CLJI)	30
3.2 Les activités des jeunes	30
3.3 Résumé de l'offre et impact sur le public accueilli.....	31
4. Le Projet Educatif de Territoire (PEDT)	32
4.1 Regards portés par les acteurs éducatifs du territoire.....	32
4.1.1 LES FORCES.....	34
4.1.2 LES FAIBLESSES.....	34
4.1.3 Des problématiques, des craintes exprimées..... Des opportunités formulées, des propositions, des demandes,.....	35
4.1.4 Une réflexion en cours au sein de la CCTVA autour de la tarification.....	36
4.1.5 Le regard des enfants	37
4.2 Des besoins éducatifs repérés, des propositions et des objectifs formulés... ..	41
4.2.1 Les besoins éducatifs exprimés lors des rencontres de l'élaboration du PEDT	41
4.2.2 Dans les nouveaux projets d'écoles : des besoins éducatifs repérés, des objectifs spécifiques, des actions dont certains, certaines peuvent croiser, croisent ceux des structures péri et extrascolaires... ..	42
5. Quatre axes de travail développés dans le cadre du PEDT pour les 3 ans à venir	44
5.1 Construire des parcours éducatifs cohérents et de qualité	44

5.2 Construire des parcours éducatifs cohérents et de qualité prenant en compte les rythmes de vie des enfants.....	44
5.3 Développer, renforcer les alliances éducatives entre les enseignants, équipes d'animation, parents, associations,.....	45
5.4 Renforcer la communication et la lisibilité des actions mises en œuvre en direction des enfants et des jeunes	46
5.5 Les moyens	46
6. Pilotage du PEDT	46
6.1 Au niveau politique et institutionnel	46
6.2 Au niveau opérationnel	47
7. Evaluation du PEDT, éléments de bilan.....	48
8. Conclusion	51

Introduction

Créée le 20 décembre 2002, la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron (CCTVA) comptabilise 15 500 habitants et est composée de 7 communes : Nègrepelisse, Vaissac, Bioule, Saint-Etienne de-Tulmont, Albias, Montricoux et Bruniquel.

Située dans le département de Tarn-et-Garonne, cette communauté de communes est un véritable territoire de solidarité et de développement pour les communes rurales. Le siège social est situé à Nègrepelisse.

La compétence centres de loisirs ¹est transférée le 1^{er} janvier 2003 à la CCTVA avec une organisation structurée et une finalité centrée autour de « l'éducation de tous et pour tous, afin de permettre l'épanouissement de l'enfant² ». Les élus ont aussi souhaité fédérer les accueils de loisirs autour d'un projet éducatif intercommunal avec :

- ↳ Un projet éducatif participatif avec les familles, les associations, les enfants et jeunes,
- ↳ Un accès aux activités pour tous les habitants du territoire intercommunal,
- ↳ Une participation aux décisions des enfants qui les concernent,
- ↳ Des formations et la qualification du personnel intervenant dans les accueils de loisirs,
- ↳ Une implication collective dans les réflexions sur les rythmes de vie de l'enfant.

Dès le transfert de compétence du périscolaire et extrascolaire, les élus communautaires se sont attachés à un maillage territorial de proximité avec :

- ↳ Un accueil dans chaque école (périscolaire)
- ↳ Un accueil proposé sur chaque commune (mercredi) :
 - *sauf Bruniquel regroupé avec Montricoux.*
- ↳ Un accueil proposé sur chaque commune (vacances) :
 - *sauf vacances de Noël : site d'accueil mutualisé sur Nègrepelisse*
 - *sauf mois d'août: 2 sites d'accueil mutualisés, Nègrepelisse et St Etienne*
- ↳ Des aménagements réfléchis pour l'accueil de loisirs : changement d'horaires pour le mercredi (14h jusqu'à 18h30)

Dès le portage de l'accueil de loisirs par la CCTVA, des valeurs communes vont dessiner la toile de fond des interventions du personnel :

- ➡ Tolérance,
- ➡ Solidarité,
- ➡ Laïcité,
- ➡ Découverte,

¹« Coordination et gestion des centres aérés de loisirs sans hébergement (CLSH), des centres de loisirs rattachés à l'école (CLAE), des Centres de Vacances Loisirs (CVL) »)

² Projet éducatif centre intercommunal de la CCTVA

- ➡ Sécurité,
- ➡ Respect,
- ➡ Convivialité,
- ➡ Loisirs.

Aussi, les communes parties prenantes de l'accueil de loisirs intercommunal ont inscrit dans leur projet les objectifs éducatifs et généraux suivants³ :

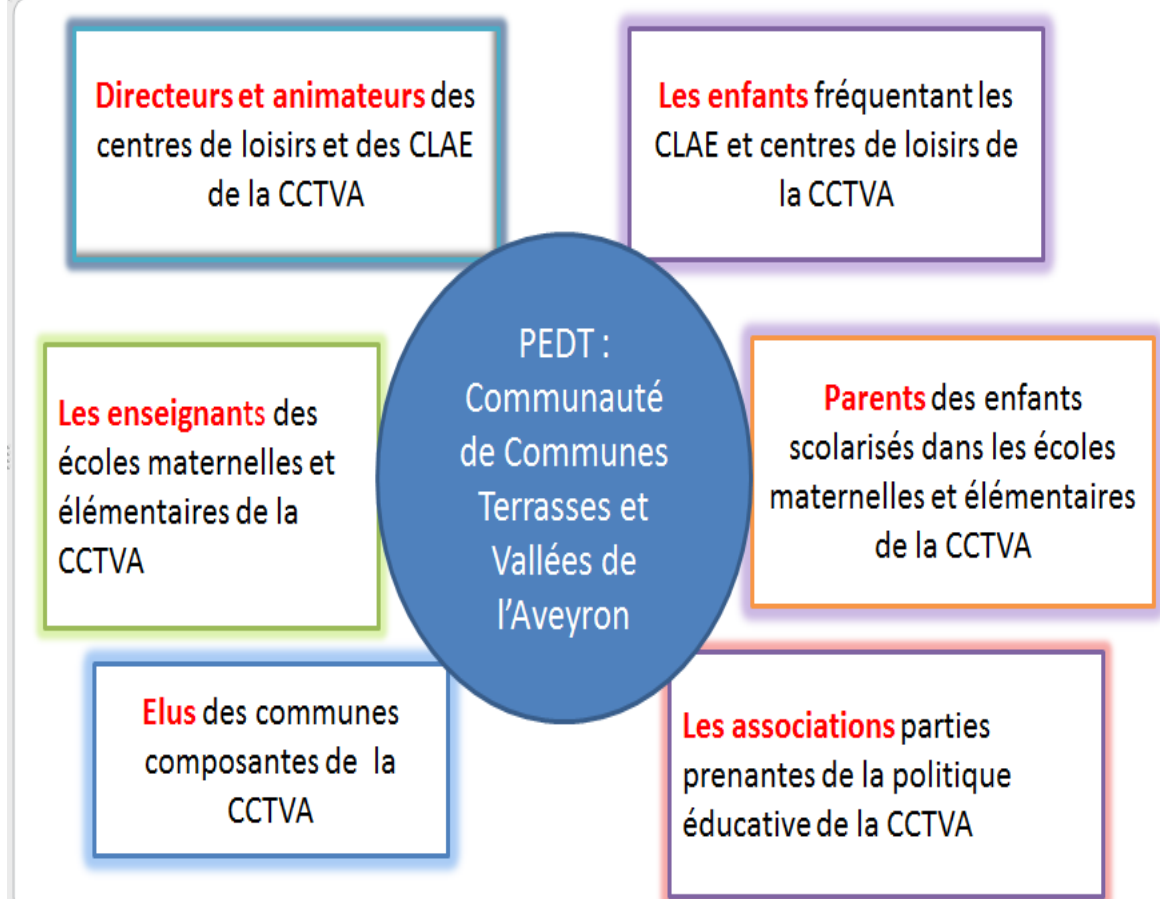
Objectifs éducatifs	Objectifs généraux
<ul style="list-style-type: none"> ↪ Amener l'enfant à être acteur dans son environnement local (territoire intercommunal), acquérir des savoirs techniques, ↪ Lui permettre d'évoluer à son rythme dans sa pratique quotidienne (vie collective, sportive, culturelle...), vivre un temps de vacances ↪ Tisser du lien entre les différents partenaires éducatifs (associations, écoles, centre de loisirs, familles, crèches...), la maison de retraite, le centre handicapé. 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Le découvrir par des pratiques variées (jeux, sports), ↪ Le connaître et se l'approprier (notion de sens critique), ↪ Le respecter (notion de participation), ↪ Choisir, ↪ Prendre en compte ses capacités et ses besoins, ↪ Expérimenter, ↪ Utiliser l'existant, ↪ Créer et développer des projets, ↪ Assurer la sécurité physique, morale, sanitaire.

Enfin, la CCTVA a été active dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En effet, dès la rentrée 2013, l'ensemble des écoles de l'intercommunalité se sont saisies de la nouvelle organisation des temps scolaires. Affirmant la volonté de s'inscrire dans une alliance éducative cohérente avec les enseignants, les équipes d'animation participent aussi aux APC. C'est donc naturellement que la CCTVA a saisi l'opportunité d'élaborer son Projet Educatif Territorial.

1. Méthodologie de l'élaboration

Le choix de la CCTVA a été de rechercher une mobilisation de tous les acteurs qui ont en charge l'éducation et les loisirs des enfants et d'élaborer un PEDT partagé par l'ensemble des acteurs éducatifs. Les schémas ci-dessous présentent les acteurs éducatifs interrogés et le phasage de l'intervention.

³ ibid



Des repères dans le temps

PHASAGE DE L'INTERVENTION DES FRANCAS			
Phase	Objectifs méthodologiques	Mise en œuvre opérationnelle	Outils de suivi
Phase 1 Avril à Mi-Mai	- Caler le cadre du PEDT et opérationnaliser la démarche. - Mise en place du GSR. - Définition du comité de pilotage. - Etat des lieux de l'existant - Besoins, attentes et niveau de satisfaction des familles - Recueillir l'expression des acteurs éducatifs → Avoir une vision actualisée et synthétique du territoire de la CCTVA.	- Lecture et synthèse des différents diagnostics et documents existants - Guide d'entretien par thématique - Temps de travail avec la CCTVA - Entretiens collectifs/focus-groupes de parents - Entretiens collectifs des acteurs éducatifs différents du territoire (enseignant, association...) - Temps de travail avec la Commission des élus → Recueillir la vision des gestionnaires, professionnels, partenaires, élus locaux et familles	Bilan d'étape → Groupe de suivi → Comité de pilotage → Synthèse écrite Pré-projet PEDT (version 1)
Phase 2 Mi-Mai à Mi-Juin	- Analyse, - Enrichissement du pré-projet PEDT et partage des 1 ^{ère} données, - Recueillir des expressions des enfants - Travail sur la démarche d'évaluation	- Commission des élus - Séminaire des acteurs éducatifs - Semaine d'expression des enfants - Traitement et analyse des entretiens et données - Traitement de sujets spécifiques - Elaboration d'une démarche d'évaluation	
Phase 3 Mi-Juin au 15 juillet	- Finalisation et rédaction du PEDT	- Mise en forme des résultats selon productions attendues → Rapport global → Synthèse à destination des décideurs → Temps de travail spécifiques (Conseil Communautaire et Comité de pilotage) → Préconisations et modalités de mise en œuvre opérationnelle du PEDT	Restitution du PEDT finalisé (Signature) - Elaboration les modalités de communication - Définition des modalités de poursuite de l'accompagnement.

1.1 L'accompagnement par les Francas

La volonté politique de la CCTVA a été de se faire accompagner dans sa démarche par un partenaire extérieur, de l'Education Populaire, les FRANCAS de Tarn-et-Garonne. Les Francas défendent des principes d'intervention (rôles et postures) dans l'accompagnement, parmi lesquels:

- Reconnaître « l'expertise d'usage » des citoyens et acteurs sur un territoire et sa légitimité,
- ne pas se mettre dans une posture « d'expert qui sait ce qu'il faut faire »,

- un regard extérieur et neutre ainsi qu'une compétence permettant d'aider le territoire et les personnes en charge de piloter le projet, de le faire vivre, de les amener à prendre du recul, à analyser pour pouvoir agir au mieux.
- Une logique d'adaptation aux réalités du territoire nous sollicitant.
- L'implication nécessaire de l'ensemble des acteurs concernés pour favoriser la cohésion et donner de la cohérence aux actions en cours ou à venir.
- La participation effective des décideurs et des différents acteurs locaux, essentielle à la réussite de la démarche.

1.2 Les rencontres avec les acteurs éducatifs

Le tableau ci-dessous présente les rencontres, les dates et les objectifs.

Des rencontres avec les enseignants	Une rencontre avec le tissu associatif	Des rencontres avec les équipes d'animation	Des rencontres avec les parents	La semaine de l'expression des enfants	Commission des élus
<p>🕒 Date : 📅 Le 4 Mai 2015</p>	<p>🕒 Date : 📅 Le 26 mai 2015</p>	<p>🕒 Date : 📅 1^{ère} rencontre avec les directeurs. Date : le 30 avril. 📅 2^{ème} rencontre avec les équipes d'animation Date : le 7 mai 2015</p>	<p>🕒 Date : 📅 6 rencontres Date du 11 mai au 20 mai 2015</p>	<p>🕒 Date : 📅 du 1 juin 2015 au 5 juin 2015 pendant le temps CLAE.</p>	<p>🕒 Date : 📅 Le 12 Mai 2015 📅 Le 21 mai 2015</p>
<p>🕒 Objectifs : 📅 Regard sur l'existant 📅 Favoriser de la continuité éducative autour des enfants entre les différents adultes. 📅 Construire des parcours éducatifs cohérents et de qualité sur le territoire : quel regard porté sur l'existant ? quel bilan ? quelles évolutions ? quels besoins éducatifs des enfants et des jeunes ? etc...</p>				<p>🕒 Objectif : 📅 Recueillir leurs expressions, leur regard porté sur le territoire dans lequel ils vivent, leurs avis et propositions, leurs envies de participation,....</p>	<p>🕒 Objectifs : 📅 Définir des principes partagés pour la mise en place d'actions éducatives sur le territoire de la CCTVA. 📅 Echanger sur les priorités, les freins et les perspectives de la politique éducative de la CCTVA. 📅 Valider la démarche d'évaluation avec le choix des indicateurs.</p>

Suite à ces rencontres, un séminaire des acteurs éducatifs a été mis en place le 15 juin 2015 afin de :

- ↳ Permettre un retour et une appropriation des éléments issus de l'état des lieux et de l'enrichir.
- ↳ Réfléchir collectivement sur :
 - les perspectives,
 - les axes du PEDT,
 - les résultats attendus,
 - les modalités d'évaluation du futur PEDT.

2 - Synthèse de l'existant

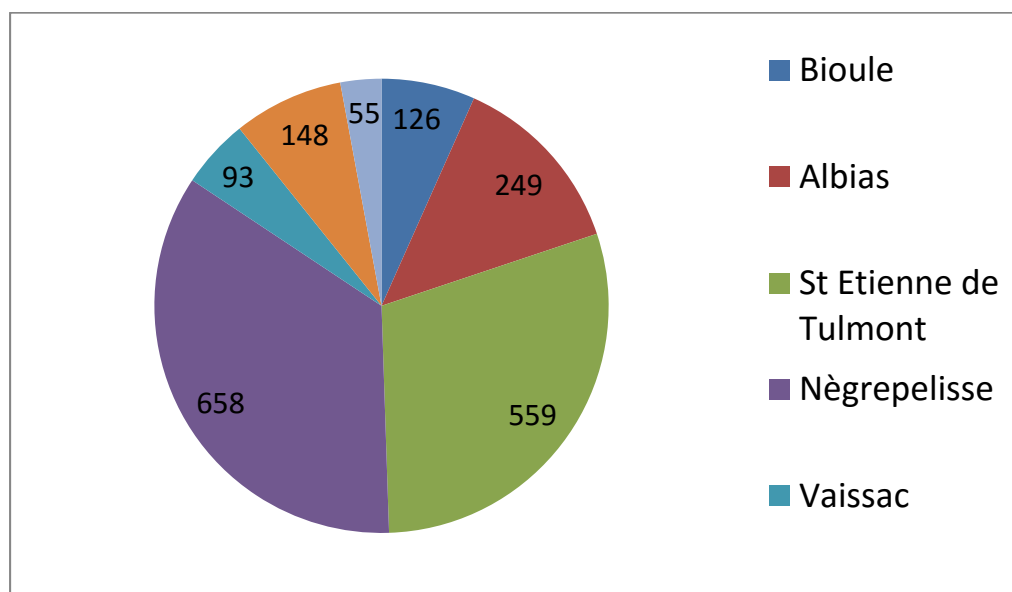
Cette partie a été réalisée à partir d'une analyse de l'environnement interne (personnels, moyens matériels, moyens pédagogiques...), de l'environnement externe (association, école...) et de l'organisation de l'accueil de loisirs développée par la CCTVA.

2.1 L'équité territoriale : piliers de l'intervention de l'accueil de loisirs de la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron dans la politique éducative

La carte ci-dessous indique l'implantation des accueils de loisirs de l'intercommunalité CCTVA. Au regard de l'ancrage des CLAE et ALSH, il peut être souligné que la CCTVA répond au principe d'équité territoriale dans son intervention de loisirs auprès des enfants. Ainsi, 11 CLAE, 8 ALSH et 1 centre de vacances et de loisirs accueillent les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires et maternelles.

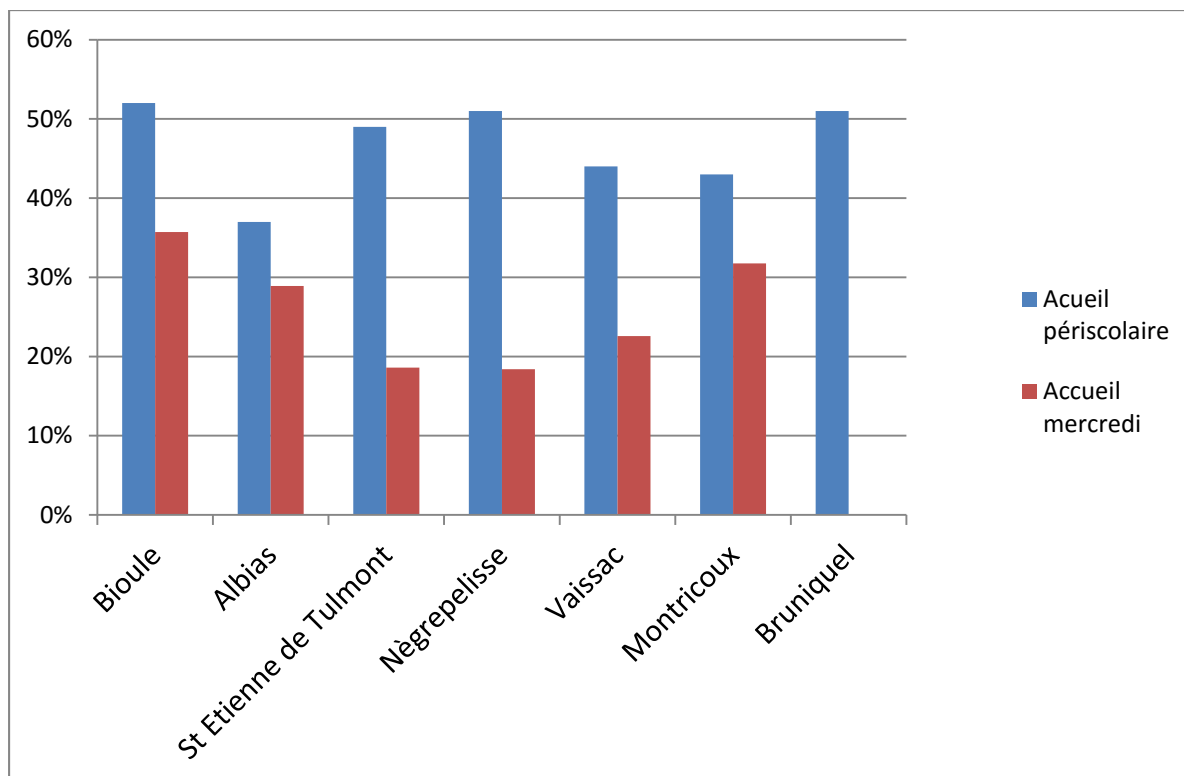


1888 enfants sont scolarisés sur le territoire avec une répartition par commune, précisée dans le diagramme ci-dessous :

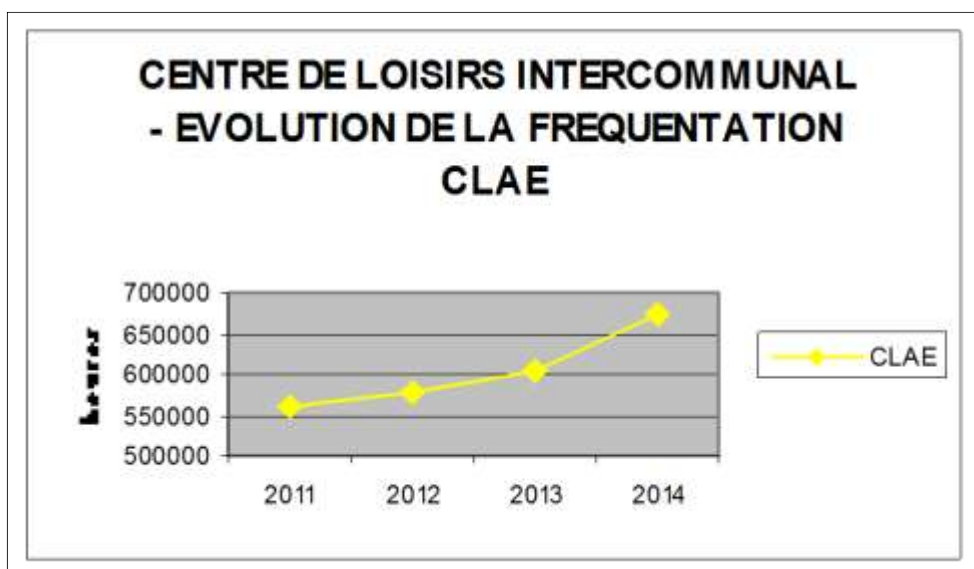


Ainsi, 1311 enfants soit 69% sont pris en charge dans les accueils de loisirs de l'intercommunalité pendant le temps scolaire et le mercredi. L'analyse statistique confirme que l'accueil périscolaire en semaine est plus important dans toutes les communes que les accueils du mercredi. Le tableau et le graphique ci-dessous, mettent en lumière les données chiffrées et le pourcentage.

	Enfants scolarisés	Accueil périscolaire	%	Accueil mercredi	%
Bioule	126	65	52%	45	36%
Albias	249	93	37%	72	29%
St Etienne de Tulmont	559	276	49%	104	19%
Nègrepelisse	658	334	51%	121	18%
Vaissac	93	41	44%	21	23%
Montricoux	148	64	43%	47	32%
Bruniquel	55	28	51%	0	0%
Total	1888	901		410	

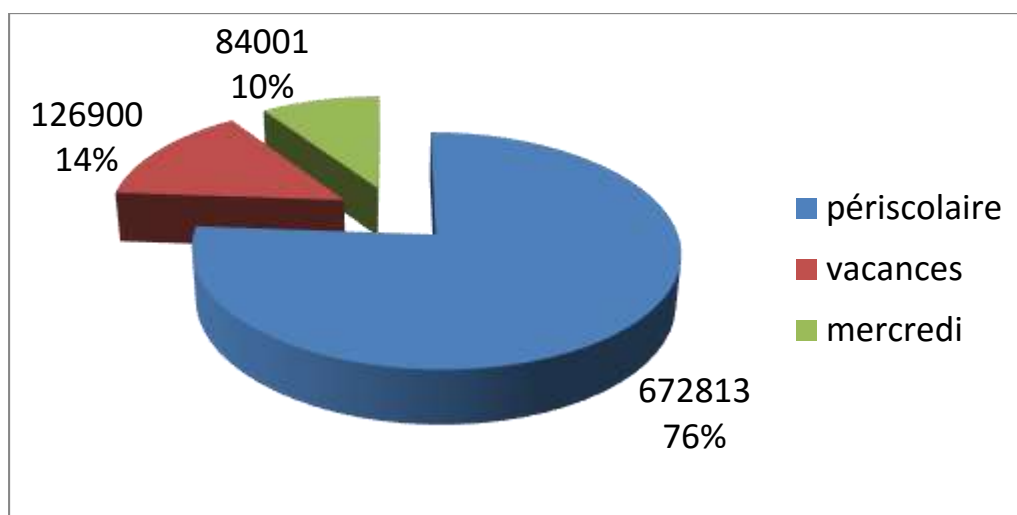


Depuis 2011, la fréquentation du CLAE est en augmentation comme le signale la courbe suivante :



L'analyse des données de 2014 précise que le périscolaire intercommunale représente le volume d'activité le plus important de l'intervention avec 76%.

Le volume d'activité des vacances arrive en seconde position avec 14%. Enfin, 10% du volume est inscrit sur le mercredi.



➔ Effectifs du mercredi

Le tableau ci-dessous précise que le nombre d'enfants accueillis le mercredi en maternelle et primaire a augmenté dans 6 centres de loisirs sur 8 depuis 2012 :

- Albias, Montricoux, 2 ALSH de Nègrepelisse, 2 ALSH de Saint-Etienne-de-Tulmont.
- Les ALSH de Bioule et Vaissac rencontrent une très faible baisse dans les inscriptions.

EFFECTIFS MINI et MAXI accueilli le mercredi ALSH en MATER et PRIMAIRE sur 2014 et moyenne / jour depuis 2012

CENTRES	2014				moyenne / jour		
	mater		primaire		2012	2013 (4ème trim)	2014
	mini	maxi	mini	maxi			
ALBIAS	14	31	37	70	58	65	72
BIOULE	7	15	19	41	42	49	45
MONTRICOUX	9	20	26	35	43	44	47
NEGREPELISSE	21	42			34	31	34
NEGREPELISSE			63	139	73	83	87
ST ETIENNE	30	47			38	31	37
ST ETIENNE			52	85	63	66	67
VAISSAC	5	14	6	16	21	22	21

Cette synthèse des données d'activités de l'ALAE et ALSH de 2013-2014, établie par les services administratifs de la CCTVA, souligne « une augmentation des heures d'ouverture et des temps de travail en alae et une diminution en alsh due à la disparition de l'accueil alsh du mercredi matin ».

SYNTHESE

	2013	2014	variation %
volume activité enfants CLAE	539 874	626 610	16%
volume activité animateurs CLAE	46 964	54 198	15%
volume activité enfants CLSH	178 268	154 092	-14%
volume activité animateurs CLSH	23 867	19 202	-20%

➡ Horaires d'ouverture et tranches d'âges accueillies dans les CLAE et les ALSH

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- ↪ Le matin de 7h30 à 8h30 avant la classe
- ↪ Le midi : 11h30 à 13h30
- ↪ Le soir : 16h00 à 18h30

Le mercredi :

- ↪ Le matin : 7h30 à 8h30
- ↪ Le midi : 11h30 à 14h00
- ↪ De 14h00 à 18h30 en continu.

Publics :

- ↪ la structure ALAE peut accueillir des enfants de 3 à 11 ans.
- ↪ Le mercredi en ALSH public de 3 à 14 ans
- ➡ Une implication dans la réussite scolaire :

La CCTVA participe à l'aide aux devoirs en mettant à disposition des animateurs pour accompagner les enfants.

Mobilisée dans la mise en place des rythmes scolaires dès 2013, la CCTVA a structuré les temps de CLAE et d'APC (les activités pédagogiques complémentaires) par commune. Les animateurs sont aussi parties prenantes dans cette activité. Les tableaux ci-dessous présentent les différents temps de CLAE, d'APC par commune :

	LUNDI					MARDI					MERCREDI					JEUDI					VENDREDI				
STRUCTURES	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	AVR	APR	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC
ALBIAS M et P																									
2014 - 2015	7h30 8h30	11h30 13h30	13h- 13h30	16h 18h30		7h30 8h30	11h30 13h30	13h- 13h30	16h 18h30		7h30 8h30	11h30 14	11h30- 12h30	13- 14H	10h30 11h30	7h30 8h30	11h30 13h30	13h- 13h30	16h 18h30		7h30 8h30	11h30 13h30	13h- 13h30	16h 18h30	
<i>nvx horaires depuis sept 2013</i>		11h30 12H		16h 16h45			11h30 12H		16h 16h45			7h30 8h30					11h30 12H		16h 16h45			11h30 12H		16h 16h45	
<i>durée</i>		0,5		0,75			0,5		0,75		1						0,5		0,75			0,5		0,75	6

	LUNDI					MARDI					MERCREDI					JEUDI					VENDREDI				
STRUCTURES	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	AVR	APR	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC
MONTRICOUX M et P																									
2014 - 2015		12H15- 13h45		16h 18h30			12H15- 13h45		16h 18h30	11h45- 12h15	7h30- 9	12- 14H	11h30- 12h30	13- 14H			12H15- 13h45		16h 18h30	11h45- 12h15	7h30-9	12H15- 13h45		16h 18h30	
<i>nvx horaires depuis sept 2013</i>				16h 16h30					16h 16h30		7h30- 9								16h 16h30					16h 16h30	
<i>durée</i>				0,5					0,5		1,5								0,5					0,5	3,5

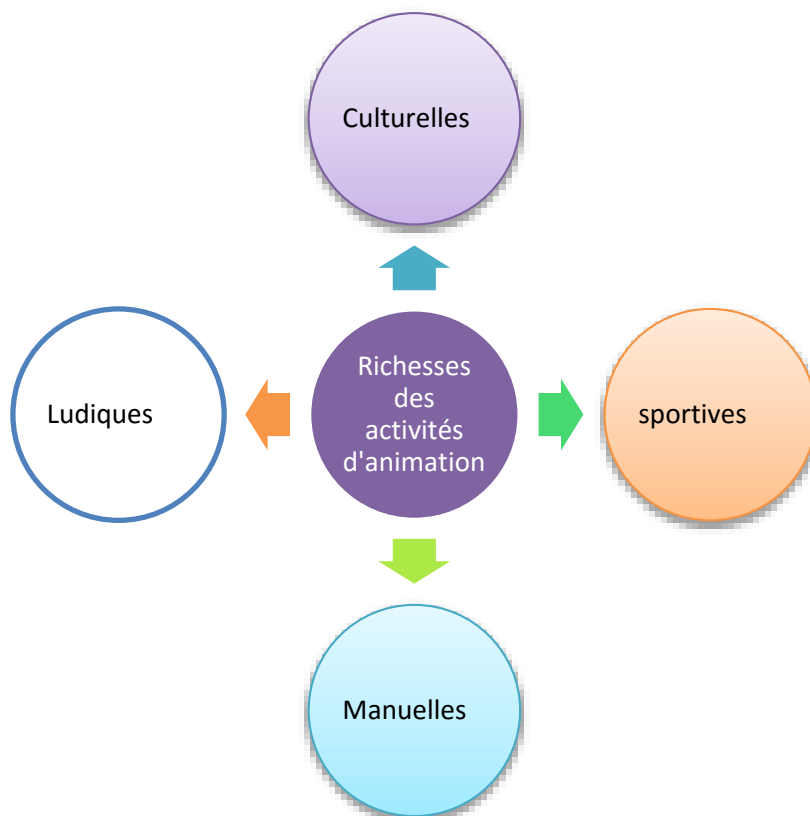
STRUCTURES	LUNDI					MARDI					MERCREDI					JEUDI					VENDREDI				
	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	AVR	APR	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC
TURENNE Mat																									
2014 - 2015	7h30-9H	12-14H	13h-14h	16H30-18H30	12-12h30	7h30-9H	12-14H	13h-14h	16H30-18H30		7h30-9		12-12h30			7h30-9H	12-14H	13h-14h	16H30-18H30	12-12h30	7h30-9H	12-14H	13h-14h	16H30-18H30	
TURENNE Prim																									
2014 - 2015	7h30-9H	12-14H	13h-14h	16H30-18H30	16h30-17h	7h30-9H	12-14H	13h-14h	16H30-18H30		7h30-9		12-12h30			7h30-9H	12-14H	13h-14h	16H30-18H30	16h30-17h	7h30-9H	12-14H	13h-14h	16H30-18H30	
<i>nvx horaires depuis sept 2013</i>				16h30-17h					16h30-17h		7h30-9								16h30-17h					16h30-17h	
<i>durée</i>				0,5					0,5		1,5								0,5					0,5	3,5
	LUNDI					MARDI					MERCREDI					JEUDI					VENDREDI				
STRUCTURES	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	AVR	APR	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC
VAISSAC M et P																									
2014 - 2015	7h30-9	12H15-14H15		16h30-18h30		7h30-9	12H15-14H15		16h30-18h30	13H45-14H15	7h30-9	11H30-14H	11h30-12h30	13-14H		7h30-9	12H15-14H15		16h30-18h30	13H45-14H15	7h30-9	12H15-14H15		16h30-18h30	
<i>nvx horaires depuis sept 2013</i>		13h45-14h15					13h45-14h15				7h30-9						13h45-14h15					13h45-14h15			
<i>durée</i>		0,5					0,5				1,5						0,5					0,5			3,5

	LUNDI					MARDI					MERCREDI					JEUDI					VENDREDI				
STRUCTURES	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	AVR	APR	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC
NEGRE MAT																									
2014 - 2015	7h30-8H45	12-14H	13h30-14h	16H15-18H30		7h30-8H45	12-14H	13h30-14h	16H15-18H30		7h30-9	12-14H	12h-12h30	13h30-14h	11-12H	7h30-8H45	12-14H	13h30-14h	16H15-18H30		7h30-8H45	12-14H	13h30-14h	16H15-18H30	
<i>nvx horaires depuis sept 2013</i>				16h15 17h					16h15 17h		7h30-9								16h15 17h					16h15 17h	
<i>durée</i>				0,75					0,75		1,5								0,75					0,75	4,5
	LUNDI					MARDI					MERCREDI					JEUDI					VENDREDI				
STRUCTURES	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	AVR	APR	APC	mat	cant	midi	soir	APC	mat	cant	midi	soir	APC
NEGRE PRIM																									
2014 - 2015	7h30-8H45	12-14H	13h-14h	16H15-18H30		7h30-8H45	12-14H	13h-14h	16H15-18H30		7h30-9	12-14H	12h-12h30	13h30-14h	11-12H	7h30-8H45	12-14H	13h-14h	16H15-18H30		7h30-8H45	12-14H	13h-14h	16H15-18H30	
<i>nvx horaires depuis sept 2013</i>				16h15 17h					16h15 17h		7h30-9								16h15 17h					16h15 17h	
<i>durée</i>				0,75					0,75		1,5								0,75					0,75	4,5

2.2 Une richesse des activités pendant les temps périscolaires et le centre de loisirs

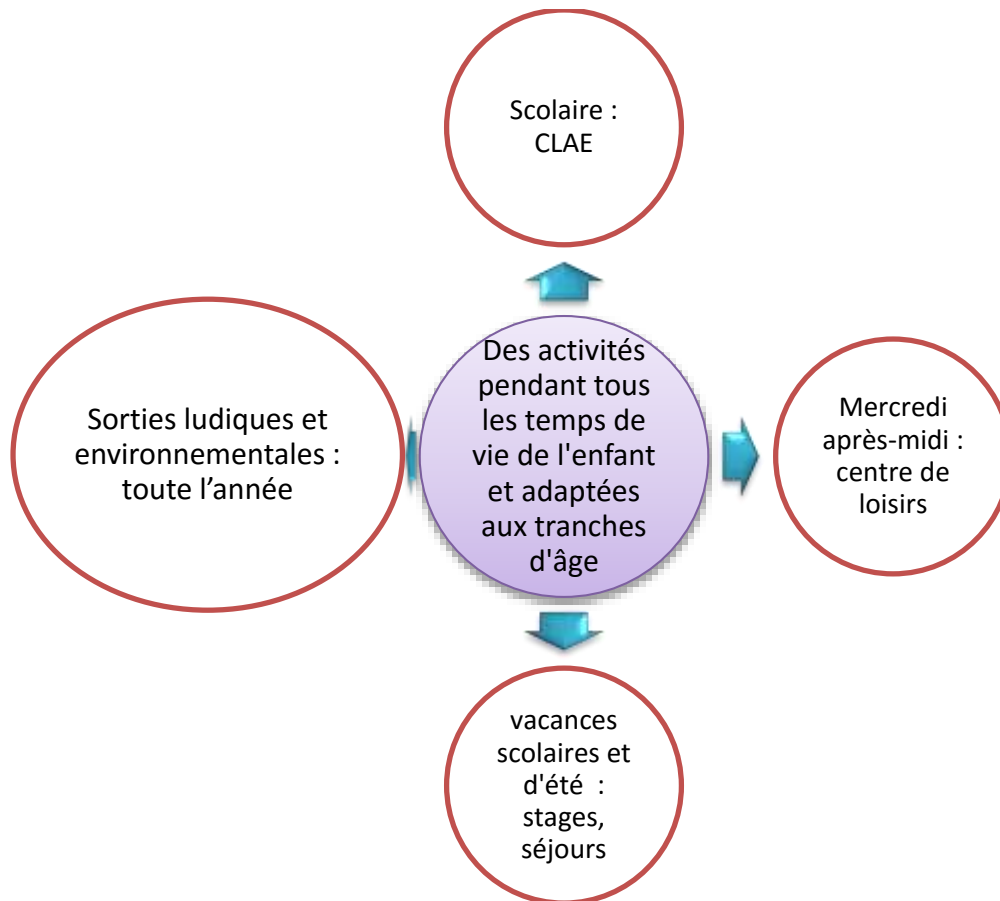
La volonté politique des élus s'est attachée à permettre à tous les enfants du territoire d'accéder à une offre de loisirs de qualité. En conséquence, les activités proposées aux enfants dans les CLAE et ALSH sont diverses et peuvent être répertoriées comme suit :

- La découverte d'activités culturelles, de loisirs, manuelles, ludiques et sportives pour tous les enfants du territoire de l'intercommunalité.
- L'accès à un parcours culturel de qualité pour les enfants notamment grâce à l'offre culturelle de la Maison des Arts : activités artistiques, ateliers de gravures, mosaïques...carnaval l'intercommunal, activités musicales, fête de la musique, activités en lien avec le patrimoine, stage Batucada....
- L'accès à des activités sportives : tir à l'arc, pêche, foot, canoë kayak, piscine....



2.3 Une offre de loisirs toute l'année pour les tranches d'âges : 3 ans à 17 ans

La CCTVA prend en charge les enfants du territoire toute l'année et pendant tous leurs temps de vie.



➔ Des activités pendant tous les temps de vie de l'enfant :

- pendant la pause méridienne,
- le soir,
- le mercredi après-midi,
- pendant les vacances scolaires.

➔ Des activités favorisant la mobilité des enfants

- Des sorties ludiques et environnementales (parc de loisirs, aérodrome, caserne des pompiers...découverte de l'environnement local (forêt, ferme, marché...).
- Des sorties culturelles : cinéma, ancien Collège, MJC, Rio de Montauban, site Préhistorique de Bruniquel.
- Des sorties sportives : patinoire de Toulouse et de Montauban, piscine de Montauban, Albi et Golfech, bowlings....

➡ **Des stages inscrits dans la découverte d'activités pour les enfants : 152 enfants, 17 animateurs mobilisés**

- Des stages de cuisine (Vaissac) avec la visite de la Biscuiterie Poullet et au restaurant La Pays'Anne de Montauban,
- Stage « Batucada » avec la participation au Carnaval de Nègrepelisse,
- Stage « Ludo Sport » avec l'école des sports et la ludothèque,
- Stage peinture à la Maison des Arts,
- Stage « Escalade, Roller » avec l'école des sports,
- Stage « Archéo » au centre de loisirs de Bioule avec une visite du site archéologique à Eauze.

Durant les vacances scolaires

➡ **Des séjours de découverte pendant les vacances scolaires :**

- 6 séjours de découverte « neige » à Ascou Palhières dans l'Ariège avec des activités adaptées aux niveaux des enfants (enfants jamais partis au ski, les enfants confirmés en ski). Une action pour 50 enfants et 7 animateurs.
- Des mini-séjours (2 jours et 1 nuitée) pour les premiers départs (enfants de 8 ans) à la maison des remparts de Montricoux pendant les petites vacances pour 24 enfants et 3 animateurs. Des thèmes variés sont proposés.
- Des séjours à thèmes à la maison des Remparts de Montricoux pour 88 enfants et 12 animateurs : « loisirs Jeunes Vidéo », sport nature, poney, sport de raquette...

Durant les vacances d'été

➡ **Des activités et des séjours pendant les vacances d'été pour les 3 à 6 ans : 8 centres de loisirs et 1009 enfants**

- Des activités pendant le centre de loisirs : parc de loisirs de Bambou Park à Castelsarrasin, parc animalier de Plaisance du Touch, parc de loisirs Tohubohu, bowling, laser Game...musée Marcel Lenoir de Montricoux, musée d'histoire naturelle de Toulouse, Cité de l'Espace....activité de pêche, parc de la Lère à Caussade, médiathèque intercommunale de Nègrepelisse et de Montricoux, les complexes sportifs des communes du territoire et de Caussade. Ces activités sont animées par des moniteurs diplômés ou des prestataires.
- Des séjours originaux pour les maternels: 320 enfants ont pratiqué l'initiation au poney au centre équestre Domaine des Bastides à Montricoux, 144 enfants ont participé aux sorties accro branche à la forêt de Pradines par l'association Cap Nature, 117 enfants ont été destinataires des sorties à l'accro branche à la forêt de Montech par l'association Agrip, 108 enfants ont bénéficié à l'initiation au tir à l'arc au stade de foot de Montricoux ou dans les communes du territoire.

Ces séjours sont encadrés par des animateurs spécialisés (diplôme de tir à l'arc, prestataires diplômés).

➔ Des séjours pour les 6 à 8 ans :

- 3 séjours avec 63 enfants ont bénéficié du camp « Préhistoire » au centre de vacances « La Maison des Remparts » avec aussi une visite du parc préhistoire à Lacave (46), des jeux de piste dans le village de Montricoux...

➔ Des activités et des séjours pendant les vacances d'été pour les 7 à 14 ans dans 8 centres de loisirs et 996 enfants :

- Des activités diversifiées et adaptées pour les primaires : initiation au Kayak sur la Vère proche de Bruniquel ou sur l'Aveyron au pont de Bioule, à Montricoux, à Nègrepelisse et à Saint Antonin Noble du Val. Ces activités sont animées par des animateurs diplômés à la pratique de Kayak. 180 enfants ont bénéficié de l'initiation au tir à l'arc au stade de foot de Montricoux et dans les communes du territoire. Cette activité est encadrée par des animateurs diplômés. 240 enfants ont participé à l'initiation à l'accro-branche à Pradines encadrés par les animateurs diplômés de la structure d'accueil. 216 enfants ont pratiqué le golf sur la commune de Montauban encadré par l'association couleur Golf.

➔ Des séjours pour les 9 à 11 ans : 94 enfants et 4 séjours

- 94 enfants ont participé au séjour « découverte de l'océan et de ces activités nautiques » au centre de vacances Jean Baylet à Mimizan plage » : diverses activités ont été proposées comme l'initiation au surf, stand up paddle, dragon boat, animation sur le sauvetage en mer par la fédération Française de Secourisme, baignade, découverte de la forêt, course d'orientation dans la forêt, visite du village de Mimizan.

➔ Des séjours pour les 12 ans à 14 ans, 94 enfants pour 4 séjours :

- 94 enfants ont bénéficié du séjour « stage sportif à Mimizan » avec des activités comme l'initiation au surf, au kayak surf, animation sur le sauvetage en mer par la fédération Française de Secourisme, baignade, découverte de la forêt domaniale à vélo, journée à Gastes avec initiation au catamaran.

➔ Des stages variés

- Stages à la Maison des Arts : je fais mon disque, chant, expression corporelle...
- Stage à l'école des sports qui permettent aux enfants de pratiquer l'expression corporelle, les activités de pleine nature, stage ludo sport (par groupe de 12 à 24 enfants).

➡ Des activités pour tous les enfants pendant les vacances d'été : 580 enfants

- 500 enfants ont accédé à la piscine de Nègrepelisse avec la surveillance des animateurs et du Maître-Nageur. 80 enfants ont assisté au spectacle « autour du cirque » au château Marcel Lenoir de Montricoux organisé par la Comédie de la Mandoune.

2.4 Une politique éducative structurée : personnels et organisation

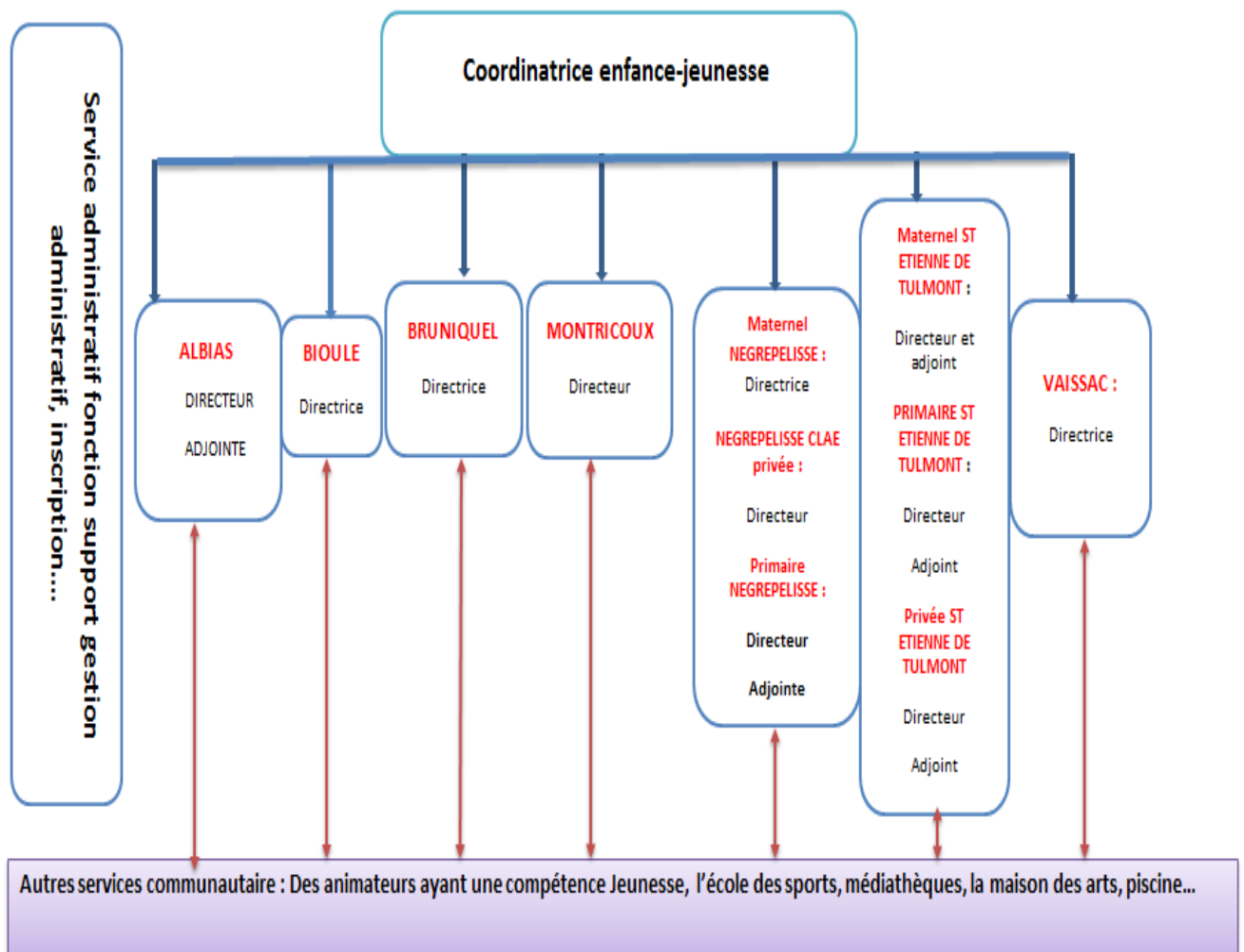
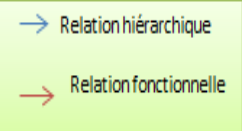
2.4.1 L'organisation

La politique éducative mise en œuvre s'appuie sur une structuration importante à l'échelle intercommunale avec :

- ↳ Une coordinatrice enfance-jeunesse,
- ↳ Un service administratif : fonction support gestion administratif, inscriptions.....,
- ↳ Des intervenants mutualisés avec des compétences spécifiques (musique, sports...),
- ↳ Des services communautaires : Centre de Vacances et de Loisirs (CVL), "La Maison des Remparts », l'école des sports, médiathèques, la Maison des Arts, piscine, centre d'Art Appliqué « la Cuisine »...

En effet, soucieuse d'offrir un service de qualité aux enfants, adolescents et jeunes du territoire, la CCTVA s'est dotée d'infrastructures et de moyens humains sur son territoire intercommunal. Le schéma ci-dessous⁴ présente l'organisation des ressources humaines existantes sur l'échelon intercommunal :

4



L'organisation interne de l'accueil de loisirs indique les éléments suivants :

- ↪ Un personnel recruté pour l'accueil des enfants dès la fin de l'école et pour des activités spécifiques (culture, sport, musique...)
- ↪ Un planning annuel revisité pour coopérer avec le tissu associatif et favoriser la participation du plus grand nombre d'enfants : Maison des arts, école des sports, Ludothèque, Médiathèque
- ↪ Des animateurs mobilisés avec les enseignants pour la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Au niveau encadrement, 94 personnes interviennent dans les accueils de loisirs.

Pour les agents de la CCTVA :

Ceux occupant **des postes de direction** sont titulaires :

- ↳ pour la majorité du BAFD,
- ↳ 2 d'entre eux possèdent le BEATEP,
- ↳ 1 salarié est en cours de formation DEJEPS (niveau III).

Ceux ayant **une fonction d'animation** :

- ↳ Un grand nombre possède une formation en animation volontaire et sont titulaires du BAFA,
- ↳ Certains ont un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) animateur périscolaire.

Pour les agents communaux :

- ↳ 17 sont mis à disposition pour intervenir dans les CLAE (niveau de formation à préciser).

Les types de contrats varient du contrat horaire à la titularisation. Le tableau ci-dessous présente les types de contrats, les fonctions et les diplômes du personnel par CLSH/CLAE :

CLSH/CLAE	Contrat	Fonction	Diplôme
ALBIAS	- 2 titulaires - 2 CDI 30h - 2 CUI CAE 25h - 2 CDD 28h - 2 CDD 30h - 1 horaire - 2 agents municipaux	- 1 directeur, chauffeur de bus - 1 directeur adjoint - 8 animateurs - 1 animatrice AVS	- 3 BAFD - 1 BAFD en cours - 5 BAFA - 1 BAFA sport - 1 CAP petite enfance
Total	13		
CLSH/CLAE	Contrat	Fonction	Diplôme
Bioule	- 3 titulaires - 1 CDI 20h - 1 Emploi d'avenir 30h - 1CDD 30h - 1 horaire - 2 agents municipaux	- 1 directeur, - 1 adjoint périscolaire - 3 animateurs - 1 animatrice remplaçant - 1 adjoint mercredi et vacance	- 1 BAFD - 5 BAFA
Total	9		
CLSH/CLAE	Contrat	Fonction	Diplôme
Bruniquel	- 1 CDD 25h - 3 horaires	- 1 directeur, - 2 ATSEM - 1 animateur	- 1 BAFD en cours - 2 FPT - 1 BAFA
Total	4		
CLSH/CLAE	Contrat	Fonction	Diplôme
Montricoux	- 1 titulaire - 2 Emplois d'avenir 30h - 1CDD 28h - 2 horaires - 1 agent municipal	- 1 directeur, référent ADOS - 1 adjoint - 4 animateurs	- 1 BAFD - 4 BAFA

Total	7		
CLSH/CLAE	Contrat	Fonction	Diplôme
Albias privé	- 1 titulaire - 2 CDD 25h - 9 horaires - 1 agent municipal	- 1 directeur, - 9 animateurs - 2 animateur AVS	- 1 DEJEPS en cours - 1 BAFD - 7 BAFA - 1 ATSEM
Total	13		
CLSH/CLAE	Contrat	Fonction	Diplôme
Saint-Etienne-de-Tulmont Maternelle	- 2 titulaires - 1 CDI 20h - 1 Emploi d'avenir 30h - 1CDD 25h - 1 horaire - 4 agents municipaux	- 1 directeur, - 1 adjoint - 4 animateurs	- 1 BAFD - 3 BAFA - 1 FPT
Total	10		
CLSH/CLAE	Contrat	Fonction	Diplôme
Saint-Etienne-de-Tulmont Primaire	- 5 titulaires - 3 Emplois d'avenir 30h - 2 CDD 25h - 1 horaire	- 1 directeur, - 1 adjoint - 9 animateurs	- 2 BAFD - 1 BEATP VTT - 6 BAFA - 1 FPT
Total	11		
CLSH/CLAE	Contrat	Fonction	Diplôme
Nègrepelisse maternelle	- 1 titulaire - 2 CDD 35h - 1 CDD 25h - 7 agents municipaux	- 1 directeur, - 1 adjoint - 2 animateurs	- 1 BAFD - 3 BAFA
Total	11		
CLSH/CLAE	Contrat	Fonction	Diplôme
Nègrepelisse Primaire	- 2 titulaires - 1 Emplois d'avenir 30h - 2 CDD 30h - 4 CDD 25h - 1 CDI 25h - 6 horaires	- 1 directeur, chauffeur de bus - 1 adjoint - 12 animateurs - 1 animateur remplaçant - 1 animateur AVS	- 1 BAFD - 1 BEATP - 9 BAFA - 1 BAFA, CQP tir à l'arc - 2 BAFA en cours
Total	16		

Le management du personnel met en avant un accompagnement des équipes dans leurs pratiques avec :

- ↳ L'organisation des temps de formation sur des thématiques définies par le personnel d'animation,
- ↳ La mutualisation des moyens humains : animateurs porteurs de projets, animateurs sportifs,
- ↳ La mutualisation des moyens matériels : inventaires de l'existant et regroupement d'achat,...

- ↳ La mutualisation des moyens pédagogiques : propositions d'outils et mise en place de groupes d'analyse des pratiques professionnelles.

2.4.2 Des principes pédagogiques

Dans une volonté de proposer des actions de qualité dans les accueils de loisirs, l'équipe d'animation de la CCTVA produit des projets pédagogiques dans tous les CLAE et CLSH.

L'élaboration des projets pédagogiques permet :

- ➔ de donner forme aux méthodologies d'action,
- ➔ de définir les orientations, de renforcer la mobilisation autour d'objectifs communs,
- ➔ d'interpeller ses propres pratiques pour veiller à leur adéquation avec les besoins des enfants.

Ces projets s'appuient sur les principes pédagogiques de l'organisateur, la CCTVA : solidarité, tolérance, découverte, convivialité.

L'intérêt de l'enfant au cœur de l'action éducative de la CCTVA

Les projets pédagogiques précisent que l'intérêt de l'enfant tant individuel, que collectif, est la clé de voute des interventions des équipes d'animation : « Elle veut donner la possibilité à l'enfant d'apprendre et de se développer par le respect de lui-même et la mise en place d'actions collectives et solidaires. Les méthodes d'apprentissage mise en place devront être ludiques, privilégiant le " faire ensemble " et laissant la possibilité à l'enfant de s'éveiller à son rythme. »⁵

Dans le respect du rythme de l'enfant, les actions éducatives de l'équipe d'animation de la CCTVA se situent en complémentarité de l'école et pas à la place de cette dernière : « l'ALAE n'est pas une " seconde école ", son objectif n'est pas de surcharger la journée de l'enfant mais plutôt de participer à son réveil, de lui faire apprécier un réel temps de distraction, d'amusement dans une spirale éducative (apprentissage des règles de vie en collectivité, par les activités, le temps repas, la vie de groupe et la relation à l'adulte) selon le moment de la journée et de ses attentes, dans le respect mutuel de tout ce qui l'entoure, le préparant ainsi à sa construction d'adulte qui est de devenir un citoyen responsable, capable de s'inscrire dans une société où il trouvera sa place».

Dans cette dynamique, une diversité d'activités ludiques, culturelles, sportives... sont mises en place pour permettre à l'enfant de s'amuser et de s'éveiller à son rythme. Les équipes d'animation s'inscrivent dans des méthodes d'apprentissage favorisant le « faire ensemble » dans le respect des règles collectives qui posent le cadre du « bien vivre ensemble ».

⁵ Projet pédagogique ALE/ALSH, Albi

Les activités d'animation dans le respect des rythmes de l'enfant

Les animateurs sont vigilants à proposer des activités adaptées aux rythmes de l'enfant tout en ayant une finalité de découverte. Ainsi, les animateurs proposent des ateliers diversifiés à effectifs réduits ou en grand groupe dans lesquels les enfants sont acteurs et ont le choix de les réaliser ou non. Par la participation, les enfants peuvent proposer des nouvelles actions qui seront mises en place par l'équipe d'animation pour une période donnée et dans un objectif de progression notamment pour les activités spécifiques (bricolage, théâtre, calligraphie, sports...).

L'enfant a aussi le choix de ne « rien faire⁶ », une activité qui lui permet de se détendre.

L'intérêt de l'enfant est la toile de fond de l'intervention des équipes d'animation. Par exemple, pour les enfants rentrés à l'école maternelle, des temps d'adaptation sont proposés aux familles et à l'enfant : « Elle accompagne chaque jeune enfant (et famille du jeune enfant) dans le processus de séparation (le matin à l'accueil), » « Elle restitue aux parents le déroulement de la journée et le vécu de l'enfant en leur absence.⁷ »

Le parrainage entre enfants est un outil utilisé par des centres de loisirs pour soutenir l'inclusion des moins de 6 ans « Les « grands » prendront en charge un enfant de moins de 6 ans lors des grands jeux organisés en les aidant dans la réflexion et en leur tenant la main⁸ ».

Le vivre ensemble au cœur de la continuité éducative

Par exemple : le CLAE de Nègrepelisse dans une cohérence éducative développe une action favorisant le vivre ensemble dans le CLAE et à l'école. En effet, depuis trois ans, sont mis en place des réunions « coopératives » qui « *permettent aux enfants d'être acteurs des décisions prises (règles de vie communes ALAE / école ...), et de s'investir dans la vie de l'école et du ALAE.*⁹ »

Pendant un temps d'échange d'une demi-heure tous les 15 jours et dans chaque classe, les enfants participent à donner leur avis sur divers sujets en lien avec le temps périscolaire et scolaire (règles dans la cour, règles dans la salle De l'ALAE, les différentes sorties qui pourraient avoir lieu, le fonctionnement de la bibliothèque scolaire, l'organisation de l'espace ...). Afin de donner du sens à la cohérence éducative entre enseignants et animateurs, « *une fois par mois, les délégués de classe, la directrice de l'école et les directeurs de l'ALAE se réunissent pour synthétiser les échanges des différentes réunions tenues avec leurs camarades (compte rendu). Ils votent, adoptent les propositions qui seront mises en place et proposent ensuite le prochain débat.*¹⁰ »

⁶ Projet pédagogique, Centre de loisirs de Vaissac

⁷ Projet pédagogique, Centre de loisirs Maternel de Nègrepelisse

⁸ Projet pédagogique, Centre de loisirs Montricoux

⁹ Projet Pédagogique, CLAE Nègrepelisse Primaire

¹⁰ ibid

Mettre en œuvre un projet pédagogique complémentaire à l'enseignement scolaire.

Les équipes d'animation s'attachent à construire des actions en cohérence avec l'enseignement scolaire. Cette cohérence qui donne sens à la continuité éducative se concrétise par les objectifs suivants inscrits dans les projets pédagogiques :

- ➡ « Permettre aux enfants d'évoluer dans un climat d'échange, d'écoute et de respect »,
- ➡ « Permettre à l'enfant d'apprendre à vivre en collectivité (notion de groupe, respect d'autrui...)»¹¹. »

Des moyens sont proposés pour mettre en application cette continuité éducative comme :

- ➡ Des activités favorisant l'entraide (jeux d'équipes...) mais de façon progressive, puis dans des activités manuelles en binômes ;
- ➡ Des règles de vie établies ensemble dans chaque groupe ;
- ➡ Des jeux de présentation ;
- ➡ Un projet « jardin » avec comme objectif d'initier au jardin et « d'embellir le cadre de vie scolaire et de loisirs.»¹² »

Les familles au cœur de l'accueil de loisirs

Dans l'intérêt de l'enfant, l'équipe d'animation encourage la participation des familles et valorise la compétence parentale. Par exemple, elle prend le temps d'accueillir le parent et de l'orienter si nécessaire vers les partenaires compétents :

« Elle accueille et écoute chaque famille dans leur individualité. Elle oriente les familles vers les services et personnes au regard de leurs besoins (ex : PMI, Assistantes sociales, Ecoles, crèches...). »¹³

Les échanges entre équipe d'animation et parents sont instaurés dans les accueils de loisirs : « Un moment d'échange avec les parents est proposé le matin et en fin de journée pendant l'accueil avec l'équipe d'animation.»¹⁴ » De plus, les programmes des actions sont affichés dans les structures pour informer les parents des activités auxquelles participent leurs enfants.

Le schéma ci-dessous synthétise les grands principes pédagogiques appliqués dans les accueils de loisirs de la CCTVA.

¹¹ Projet pédagogique, Centre de loisirs Maternel de Nègrepelisse

¹² Projet pédagogique, Centre de loisirs de Bioule

¹³ Projet pédagogique, Centre de loisirs Maternel de Nègrepelisse

¹⁴ Projet pédagogique, Centre de loisirs Montroux



2.5 Un tissu associatif mobilisé pour les activités enfants et adolescents

Associations	activités	Jours
Clubs de foot, tennis et basket du territoire	foot, tennis, basket	MAD d'animateurs le mercredi après -midi pour accueillir les enfants des CLSH
Association Club Méga de Nègrepelisse	Canoé-Kayak	- en périscolaire (avril, mai juin) - Séjour Raid Ados en avril - tous les jours pendant les vacances d'été
Association le Scion Nègrepelisse	Pêche	pendant les vacances d'été
Les animateurs de La Fédération de pêche de Montauban	Pêche	interviennent pendant les mini séjours à la Maison des Remparts en avril et pendant les vacances d'été
Le Golf à Montauban	Golf	Activité pendant les vacances d'été
CAP NATURE à Pradines	Accro-branche	Activité pendant les vacances d'été
Centre Equestre des Bastides à Bruniquel	Initiation poney	Activité pendant les vacances d'été
La Comédie de la Mandoune à Montauban	Spectacle	Activité pendant les vacances d'été

2.6 La tarification

La tarification des CLAE, Centre de Loisirs et Séjours (3ans-14 ans) favorise l'accessibilité aux activités pour tous les habitants du territoire intercommunal et le tableau ci-dessous présente la tarification appliquée :

Tarification actuelle aux familles	
↪	Périscolaire et mercredi : forfait de 50€/an/enfant
↪	Vacances : Prix journée de 13€
↪	Séjours
-	Séjour ski: 198€
-	Séjour Mimizan: 105€

3. Le pôle jeunesse

L'offre de loisirs propose également des actions pour les 15 ans-17 ans. Quelques éléments d'éclairage sont présentés tout en précisant que le pôle jeunesse doit être redynamisé.

3.1 Le Conseil Local de Jeunesses intercommunal (CLIJ)

Depuis 2009, cette instance composée de 12 jeunes, 2 élus et 2 animateurs réfléchissent ensemble :

- ➡ au développement de projets en direction de la jeunesse communale,
- ➡ aux actions favorisant la participation des jeunes dans le territoire communal,
- ➡ à créer des espaces où les jeunes peuvent s'exprimer et donner leur avis à l'institution intercommunale sur les questions qui les concernent.

Le CLIJ est un véritable outil qui favorise l'exercice de la citoyenneté chez le public jeune et leur permet la prise de responsabilité à l'échelon communal. Par exemple, des temps de travail avec la médiathèque ont aidé à définir des choix de film pour la salle de projection.

3.2 Les activités des jeunes

- ➡ **Les actions suivantes ont été développées** pour le public jeune par le centre de loisirs intercommunal volet jeunesse :
 - Journée sécurité et conduites à risques au collège JH Fragonard Nègrepelisse : journée de sensibilisation sécurité à destination des classes de 3^{ème},
 - Journée de sensibilisation aux dangers d'internet au collège JH Fragonard Nègrepelisse : cette journée a été organisée en collaboration avec la vie scolaire pour les classes de 5^{ème}, et avec l'intervention d'un gendarme.
 - Les jeunes ont participé à plusieurs séjours : en février, 16 jeunes (13 ans à 16 ans) ont bénéficié d'un séjour à la montagne « Facemountain ». Aux vacances de pâques, 16 jeunes (13 ans à 15 ans) ont collaboré à la réalisation d'un film sur les activités de pleine nature possible sur le territoire communal et ont pratiqué des activités de loisirs pendant un séjour à la maison des Remparts de Montroux. 24 jeunes (15 ans à 17 ans) ont séjourné à Mimizan pendant les vacances d'été.
 - Les jeunes sur le territoire de la CCTVA sont aussi forces de proposition dans l'axe culturel. Dans cette dynamique, ils portent le festival de la jeunesse « Full Vibrations » depuis 2007 qui se compose par exemple, d'animation de street basket, danse street, de concerts...
- ➡ **Le Point Information Jeunesse** est un dispositif qui facilite l'accès à l'information dans les domaines comme les jobs d'été, la vie quotidienne, la formation, l'accompagnement dans la mise en œuvre de projet... Le PIJ est ouvert aux jeunes et à tous les habitants du territoire communal.

3.3 Résumé de l'offre et des impacts sur le public accueilli

FORCES DE L'OFFRE DE SERVICE INTERCOMMUNALE	L'IMPACT SUR LE PUBLIC
- Qualité de l'offre de service diversifiée et variée	- Découverte de nouvelles activités pour tous les enfants du territoire intercommunal.
- Une offre de service toute l'année : période scolaire et vacances	- Réduit les inégalités d'accès aux loisirs entre les enfants du territoire.
- Un grand nombre d'enfants bénéficiaires de l'offre de loisirs	- Réduit les inégalités entre les enfants dans l'accès aux loisirs, à la culture...
- La mise en place des rythmes scolaires (sauf Albias privée)	- Adaptation et aménagement des activités pour favoriser la mise en place des activités auprès des enfants : sport, culture...
- Des actions pendant les temps de vie de l'enfant : scolaire, périscolaire, vacances	- Egalité d'accès aux loisirs, aux sports et à la culture pour tous les enfants du territoire. - Favorise la vie en collectivité.
- Des actions hors du territoire de vie de l'enfant	- Favorise la mobilité des enfants, développe la curiosité des enfants dans la connaissance (patrimoine, activités de l'eau...)
- Des projets pédagogiques dans toutes les structures de loisirs	- Donne du sens à l'action auprès des publics
- Un personnel qualifié	- Favorise l'encadrement pour la découverte de diverses activités pour les enfants du territoire
- La propriété d'un centre de vacances La Maison des Rempart à Montricoux	- Favorise la mise en place de séjour pour toutes les tranches d'âge et notamment pour les plus petits. - Favorise la vie en collectivité.
- Un tissu associatif mobilisé sur le territoire	- Favorise la découverte des activités du territoire pour les enfants et leurs permet de s'inscrire dans l'activité (sports) dans les temps familiaux
- Un patrimoine local mobilisé dans les activités des enfants	- Valorise le patrimoine de l'intercommunalité et la connaissance par les populations de leur territoire de vie.
- La gestion autonome des transports	- Facilite l'accès aux activités pour les enfants avec une adaptation des horaires de départ et de retour en cas de mauvais temps par exemple.
- Une tarification accessible	- Favorise l'accès aux loisirs à tous les enfants de la communauté.

4. Le Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Des repères sur le PEDT (Circulaire n° 2014-184 du 19-12-2014)

Le PEDT¹⁵ formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisé dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

« Cette démarche doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant. La cohérence entre le programme d'activités périscolaires et les projets d'école sera recherchée ; à cette fin, les directeurs d'école doivent être consultés lors de l'élaboration du PEDT. »

Ce PEDT concerne, dans un premier temps, les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires du territoire de la CCTVA.

L'état des lieux, présenté dans la première partie, **s'enrichit des éclairages apportés par les acteurs du territoire** : parents, équipes d'animation, enseignants, élus de la CCTVA, responsables associatifs,... sans oublier les enfants eux-mêmes qui ont exprimé leur point de vue lors d'une semaine d'expression organisée dans les CLAE.

¹⁵ [Art. L. 551-1 du Code de l'éducation](#)

4.1 Regards portés par les acteurs éducatifs du territoire

Il semble pertinent de réaliser un point d'éclairage sur les rencontres avec les acteurs éducatifs :

- ↪ Concernant les parents, la présence des parents dans les communes n'a pas été homogène car elle a varié entre 4 parents et 20 parents. Par ailleurs, malgré des invitations envoyées et des informations données par les équipes d'animations, aucun parent ne s'est présenté à la rencontre dans la commune d'Albias.
- ↪ Concernant les enseignants : toutes les écoles du territoire ont été représentées.
- ↪ Concernant les animateurs : une majorité de permanents a participé aux échanges.
- ↪ Concernant les associations : ont été rencontrées celles qui sont parties prenantes dans l'accueil de loisirs.
- ↪ Concernant les enfants : tous les CLAE ont été interrogés.

Le tableau ci-dessous comptabilise le nombre d'acteurs interrogés.

Les parties suivantes présentent les différents éléments recueillis concernant le regard sur

ACTEURS EDUCATIFS	NOMBRE
PARENTS	45
ENSEIGNANTS	17
ANIMATEURS et DIRECTEURS	28
ASSOCIATIONS	5
ENFANTS	237
Séminaire des acteurs éducatifs	37
TOTAL	369 acteurs rencontrés sur le territoire

la politique éducative actuelle: forces, faiblesses, les craintes, les problématiques, les opportunités et sur les réflexions à l'œuvre telles que la tarification, les besoins éducatifs, les parcours éducatifs et les alliances éducatives.

4.1.1 LES FORCES...

Une confirmation des forces présentées dans la synthèse de l'existant :

- ↪ Une structuration importante et de proximité,
- ↪ Une offre et des services éducatifs diversifiés et de qualité,
- ↪ Des plages horaires variées dans les accueils de loisirs et adaptées aux besoins des familles,
- ↪ Une tarification très accessible pour les familles → un accès pour tous les enfants à un accueil de loisirs quel que soit l'environnement familial,
- ↪ Un encadrement des enfants suffisant, de qualité avec des compétences diversifiées, des équipes stables et dynamiques, ayant une certaine mobilité,
- ↪ Une fréquentation importante des structures,
- ↪ Du dialogue et des projets communs existants entre certaines écoles et certains accueils de loisirs,
- ↪ Du soutien auprès des enseignants par l'implication et une disponibilité d'agents de la CCTVA dans des actions et projets (dans le temps de classe, APC, classes découvertes,...),
- ↪ Des échanges entre structures sur des temps de vacances qui développent des liens entre enfants de communes différentes,
- ↪ Un tissu associatif riche, impliqué dans l'intervention auprès des structures de la CCTVA,
- ↪ Une implication dans la réussite scolaire : mise en place de l'aide aux devoirs sous la surveillance des animateurs.

4.1.2 LES FAIBLESSES....

Les espaces :

- ↪ Certains espaces d'accueil peu ou pas adaptés, des difficultés de partage à certains endroits, certains locaux exigus → problèmes de sur-occupation, mêmes locaux ayant différents usages → pas de coupures réelles pour les enfants.

Les activités :

- ↪ Un manque d'activités pour les enfants des classes maternelles.

Les liens entre écoles et CLAE:

- ↪ Des difficultés à trouver des temps de concertation entre enseignants et animateurs.

- ↪ Parfois, un manque d'intégration des équipes d'animation par les équipes enseignantes (APC,...).
- ↪ Un manque d'implication d'enseignants sur des évènements.

La communication :

- ↪ Des difficultés à s'informer sur l'existant.
- ↪ la question du feedback : comment s'assurer de la bonne réception de l'information par les familles.
- ↪ La communication entre les structures (écoles, accueils de loisirs).

L'encadrement :

- ↪ Une fragilité, une précarité des statuts des animateurs.

Des problématiques de déplacements :

- ↪ La localisation d'un territoire rural.
- ↪ La possibilité d'une diminution voire d'une disparition de la prise en charge des transports par la CCTVA pour accéder aux activités.
- ↪ La centralisation des gros équipements à Nègrepelisse.

Une question au-delà du périmètre du PEDT :

- ↪ Il y a peu de prise en charge des enfants après l'école élémentaire.
- ↪ Des actions existantes dans les collèges (clubs) comme des séjours mais, un manque de coordination et de lisibilité de l'ensemble.

4.1.3 Des problématiques, des craintes exprimées..... Des opportunités formulées, des propositions, des demandes,...

Les acteurs éducatifs ont exprimé lors des rencontres quelques craintes ou problématiques qui sont résumées ci-dessous :

- ↪ **Augmentation de la précarité** : un nombre croissant de familles en situation de vulnérabilité.
- ↪ **Les nouvelles normes d'encadrement** pouvant être appliquées dans le cadre d'un PEDT → **crainte d'aller vers de la garderie.**
- ↪ **La précarité de certains contrats** qui impacte sur la motivation, et peut générer des dysfonctionnements dans l'organisation.
- ↪ **La capacité financière de la collectivité** à maintenir ce niveau de structuration et de qualité de sa politique éducative, à pérenniser certains projets et actions dans un contexte de restrictions budgétaires et sans évolution des produits internes.

Les acteurs éducatifs ont aussi formulé des propositions et des demandes :

- ↪ S'appuyer sur les contrats aidés (contrats d'avenir) pour développer l'offre (expression d'une association).

- ↪ Conserver cette logique de **proximité d'accueil**.
- ↪ **Renforcer les équipes pour les maternelles** (expression d'enseignants).
- ↪ Ne pas revoir à la baisse le taux d'encadrement
- ↪ S'il y a une hausse de la **tarification** : échelonner le paiement (septembre, janvier ou par semestre) et répartir le paiement des charges sur l'année.

4.1.4 Une réflexion en cours au sein de la CCTVA autour de la tarification.....

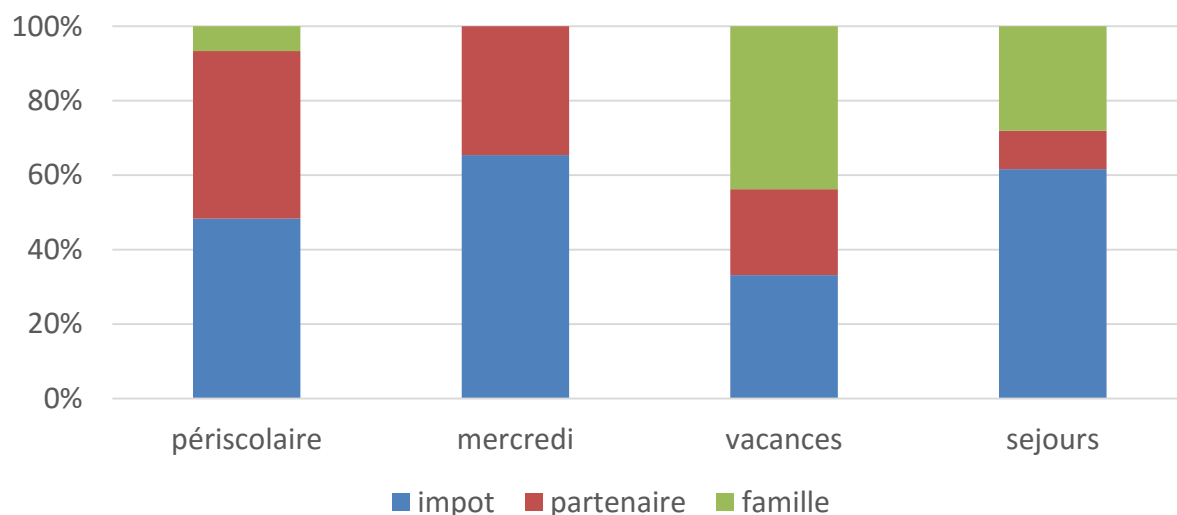
Deux commissions des élus ont permis de réfléchir à la tarification actuelle avec notamment un éclairage sur l'origine du financement par temps d'accueil. Les données précisent que les coûts réels du CLAE, le mercredi et les séjours, sont en grande partie pris en charge par la solidarité c'est-à-dire les impôts et les partenaires sociaux comme la CAF et la MSA. Aucune participation n'est demandée aux familles pour le mercredi. Pour les séjours et les vacances, la CCTVA demande une participation financière plus importante aux familles avec une part plus conséquente pour les vacances.

Cout réel €/heure/enfant

- ↪ **Périscolaire et mercredi: 2,40 €/h**
pour un enfant présent sur 2 temps (midi et soir) coût annuel: 1 555€
- ↪ **pour un mercredi après midi coût de la demi journée (hors repas): 9,60€**
- ↪ **Vacances : 3,77€/h**
coût journée: 28,30€
- ↪ **Séjours : 8,44€/h**
Séjour ski: 565€/enfant
Séjour Mimizan: 442€/enfant

Tarification aux familles

- ↪ **Périscolaire et mercredi:**
Forfait de 50€/an/enfant
- ↪ **Vacances**
Prix journée: 13€
- ↪ **Séjours**
Séjour ski: 198€
Séjour Mimizan: 105€



4.1.5 Le regard des enfants

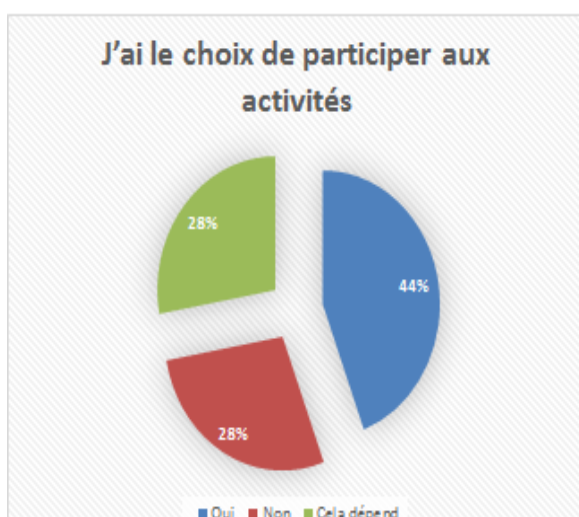
Caractéristiques du public interrogé :

- 237 enfants,
- Scolarisés du C.P au CM2,
- Provenant de toutes les écoles de la C.C.T.V.A.

Rappel de l'objectif général de la semaine de l'expression des enfants : **Donner les moyens aux enfants de la C.C.T.V.A. d'exprimer leurs avis sur leurs cadres éducatifs.**

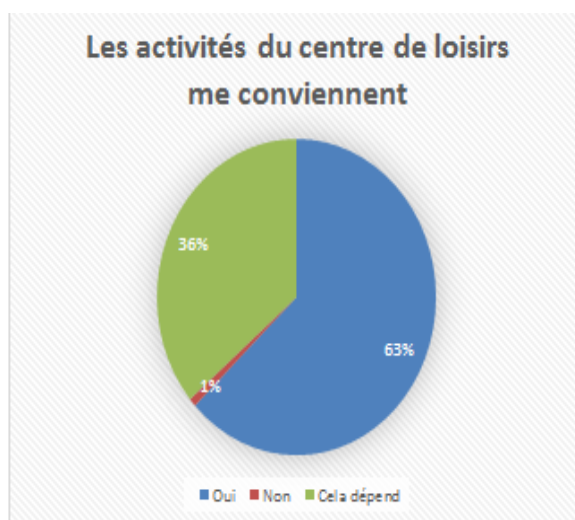
Lors des entretiens, pour faciliter l'expression des enfants, nous avons utilisé des smileys verts (positif, oui, souvent), jaunes (cela dépend des fois ou des lieux), rouges (négatif, je ne sais pas, non, jamais) afin de se positionner. Puis, ils ont explicité leur choix.

➔ Les regards portés sur les activités...



Des éléments positifs :

- ✓ Des activités et des supports variés
- ✓ Des animateurs présents et gentils.
- ✓ La découverte d'activités que les enfants ne pratiquent pas en dehors.
- ✓ Le droit de choisir de faire ou pas une activité
- ✓ Le droit de demander du matériel pour jouer librement,
- ✓ Le droit de changer d'avis
- ✓ Des modalités de vote pour le choix des activités
- ✓



Des éléments négatifs :

- ✓ Certaines propositions trop récurrentes (foot, gamelle, ...).
- ✓ Certaines propositions ne conviennent pas aux enfants : activités non adaptées à l'âge...
- ✓ Des locaux non adaptés
- ✓ Le choix limité en cas de mauvais comportement de l'enfant
- ✓ L'obligation dans certains espaces de réaliser des activités
- ✓ Certains enfants restent peu dans le CLAE
- ✓ ...

➔ **L'expression des enfants sur l'information à leur disposition concernant les temps de loisirs...**



- Des éléments positifs :**
- ✓ Les enfants connaissent à l'avance ce qui est proposé.
 - ✓ Les enfants peuvent demander aux animateurs pour se renseigner.
 - ✓ Les parents communiquent le programme aux enfants quand ils le connaissent.
 - ✓ ...

- Des éléments négatifs :**
- ✓ Le programme n'explique pas le contenu de l'activité proposée
 - ✓ Le problème de découvrir les activités proposées sur le moment et de ne pas pouvoir prendre le temps de choisir.
 - ✓ Difficultés pour certains enfants de lire les plannings
 - ✓ L'obligation pour les enfants de se souvenir de leurs inscriptions car les programmes sont enlevés de l'affichage
 - ✓ ...

➔ **La participation des enfants pendant les temps de loisirs...**



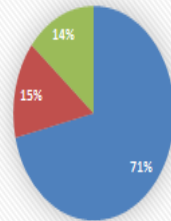
- Des éléments positifs :**
- ✓ Parfois les animateurs demandent aux enfants ce qu'ils aimeraient faire.
 - ✓ Dans certains accueils, les enfants participent au choix des activités par vote.
 - ✓ Quand les enfants proposent, l'activité peut être mise en place ou non. Dans la majorité des cas, les enfants ont des explications.
 - ✓ ...



- Des éléments négatifs :**
- ✓ Certains enfants n'osent pas s'exprimer sur les activités.
 - ✓ Les grilles d'activités sont prévues à l'avance et les enfants ne peuvent pas en discuter.
 - ✓ Certaines propositions refusées ne reçoivent pas d'explications.
 - ✓ La possibilité de proposer des activités peut dépendre des animateurs.
 - ✓ ...

➔ Ecole et CLAE...

Les enfants participent à la vie, au fonctionnement de leurs espaces éducatifs.

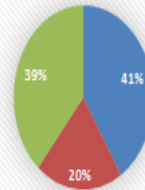


■ Oui ■ Non ■ Cela dépend

Des éléments positifs :

- ✓ Les temps partagés sont plus riches.
- ✓ Parfois les maîtresses viennent aider les animateurs le midi
- ✓ ...

Il y a parfois des activités ou des projets communs entre l'école et le centre de loisirs, entre professeurs et animateurs.



■ Oui ■ Non ■ Cela dépend

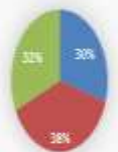
Des éléments négatifs :

- ✓ Les échanges se font souvent dans le sens animateurs – enseignants et rarement dans l'autre sens.
- ✓ Des enfants n'identifient pas des échanges et des temps de collaboration entre les équipes.
- ✓ ...

AA

➔ Mes parents et le centre de loisirs...

Mes parents (ma famille) rentrent dans le centre de loisirs, ils savent ce que j'y fais et discutent avec les animateurs

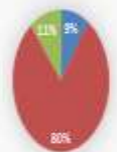


■ Oui ■ Non ■ Cela dépend

Des éléments positifs :

- ✓ Certains enfants préfèrent raconter eux même leur journée pour préserver leur espace de loisirs (souvent les plus grands).
- ✓ Quelques temps de participation repérés : kermesse, fête de l'école, ateliers (cuisine, marionnettes, ...), accompagnement à des sorties.
- ✓ Certains enfants ne souhaitent pas voir leur famille dans le centre de loisirs pour selon leurs termes garder la possibilité de choisir, d'être autonomes et de se comporter différemment.
- ✓ -

Mes parents (ma famille) participent à des activités du centre de loisirs ou ils en proposent.



■ Oui ■ Non ■ Cela dépend

Des éléments négatifs :

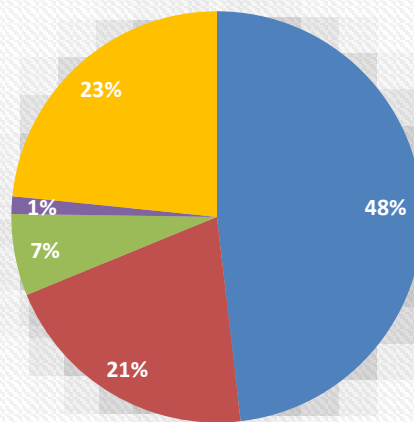
- ✓ Dans de nombreux accueils, les parents restent à la porte et n'ont pas le droit de rentrer dans la structure ce qui ne leur permet pas de voir ce qui se fait.
- ✓ En dehors des activités avec inscription (APC, école du sport, ...), les parents ne connaissent pas souvent le programme du CLAE.
- ✓ Certains enfants souhaiteraient partager des moments de loisirs avec leurs parents et leur montrer ce qu'ils vivent dans les accueils de loisirs.
- ✓ -

➔ **Je pratique des activités en dehors de l'école et du centre de loisirs ...**

Des éléments d'explication :

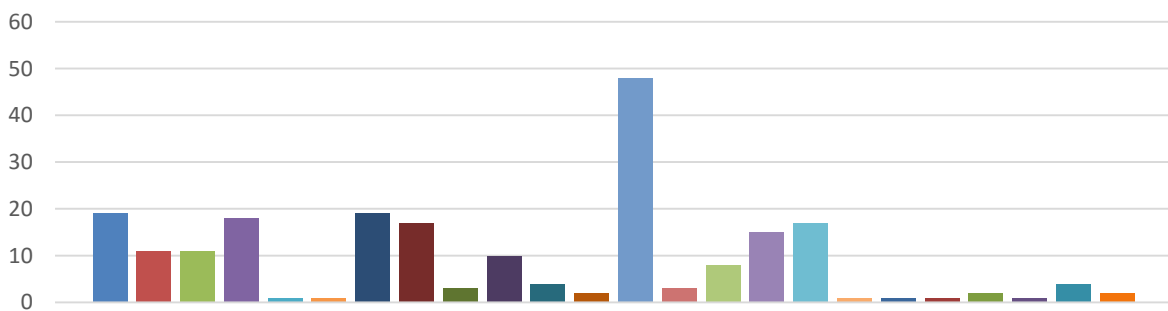
- ✓ Une majorité des enfants pratique au moins une activité encadrée en dehors de l'école et des accueils de loisirs.
- ✓ Pour ceux qui n'en pratiquent pas, les raisons évoquées sont :
 - l'envie de passer du temps en famille, de se reposer,
 - l'absence de l'activité très spécialisée sur la CCTVA ou des difficultés à se véhiculer.

Je suis inscrit à une ou plusieurs activités en dehors du centre de loisirs ?



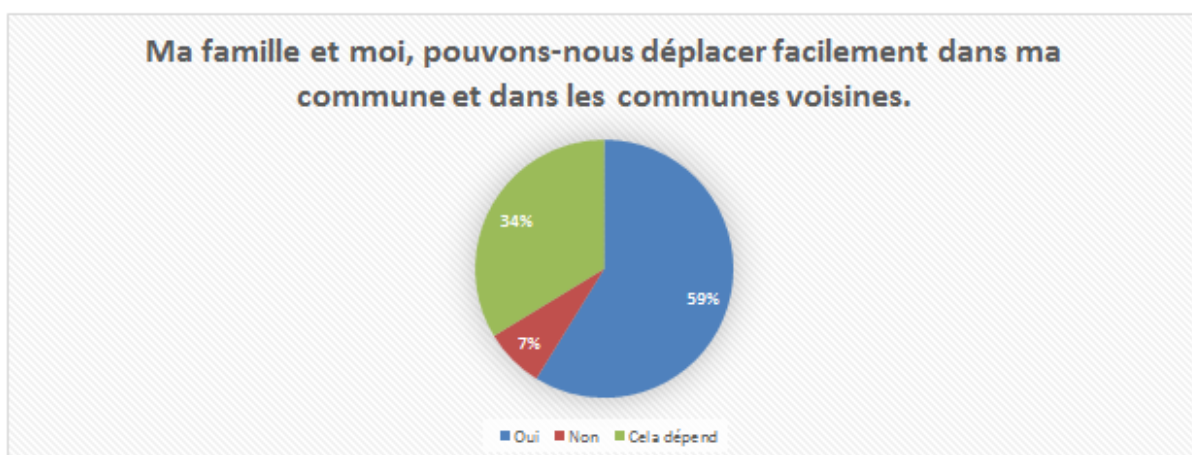
■ 1 activité ■ 2 activités ■ 3 activités ■ 4 activités ■ Aucune

Activités pratiquées



■ Gymnastique ■ Arts martiaux ■ Rugby
 ■ Tennis ■ Cuisine ■ Catéchisme
 ■ Football ■ Natation ■ Vélo
 ■ Equitation ■ Lutte ■ Cirque
 ■ Danses ■ Escalade ■ Badminton
 ■ Basketball ■ Instruments de musique & solfège ■ Chant
 ■ Théâtre ■ Handball ■ Langues étrangères
 ■ Athlétisme ■ Arts plastiques & Dessin ■ Twirling

➔ sur le territoire....



Des éléments positifs :

- ✓ Certains enfants se déplacent souvent à pied ou à vélo car l'école et le centre de loisirs sont à proximité.
- ✓ ...

Des éléments négatifs :

- ✓ Certaines familles ne disposent que d'un seul véhicule et l'adulte qui travaille s'en sert.
- ✓ D'autres familles ne possèdent pas de voiture ou ne peuvent pas s'en servir pour des raisons financières.
- ✓ ...

➔ Question supplémentaire posée aux groupes d'enfants : Avez-vous aimé ce temps ?

- ↪ Il est intéressant d'être interrogé,
- ↪ Il faut que notre avis soit pris en compte et que cela serve,
- ↪ Quelques difficultés pour certains à vivre ce temps à cause de la chaleur ou de l'emplacement,
- ↪ Les smileys (outil de questionnaire) sont ludiques mais parfois il aurait fallu que ce soit un peu plus dynamique.

4.2 Des besoins éducatifs repérés, des propositions et des objectifs formulés...

4.2.1 Les besoins éducatifs exprimés lors des rencontres de l'élaboration du PEDT

- ↪ **Favoriser la découverte des activités** (culturelles, sportives) et proposer à l'enfant différentes entrées **d'accès à la culture** (pour compenser les inégalités d'accès à la culture liées à une difficulté économique des populations).
- ↪ Favoriser le choix des activités pour les enfants notamment pour les maternelles qui ont besoin de découverte et d'éveil.

- ↳ Laisser des plages horaires aux enfants pour pouvoir **choisir de réaliser une activité**, de se reposer, de se défouler. Les enfants ont le droit aux jeux libres, le droit de ne rien faire.
- ↳ **Développer des actions sur le vivre ensemble**, le respect à travers l'accompagnement des relations entre enfants et en groupe.
- ↳ **Besoin pour les enfants de classe de maternelles de changer d'air** car ils sont toujours dans les mêmes locaux CLAE/Ecole (Montricoux).
- ↳ Permettre aux enfants d'évoluer dans des espaces (locaux, cours,...) adaptés.
- ↳ Retravailler avec les enfants, les équipes d'adultes, la vie **et les règles dans les espaces** (pour éviter trop d'interdictions posées aux enfants dues à des locaux inadaptés).
- ↳ Mettre en place de « l'aide aux devoirs » ou du soutien aux devoirs avec des personnels qualifiés (Albias, Saint- Etienne- de -Tulmont, Bioule).
- ↳ Développer des actions **d'éducation à l'environnement** (en identifiant des partenaires).
- ↳ En direction des familles en situation de vulnérabilité, de précarité:
 - Proposer un accompagnement personnalisé pour les enfants avec un réel projet individualisé.
 - Donner les moyens : taux d'encadrement, construction d'outils et accès à des formations.
 - Développer les liens avec les équipes éducatives, notamment les enseignants, pour les enfants repérés.

4.2.2 Dans les nouveaux projets d'écoles : des besoins éducatifs repérés, des objectifs spécifiques, des actions dont certains, certaines peuvent croiser, croisent ceux des structures péri et extrascolaires...

Rappel des axes de référence académiques qui doivent être mis en œuvre dans les écoles:

- 1- S'engager pour la réduction des inégalités
- 2- Construire des parcours ambitieux et cohérents
- 3- Mobiliser les ressources humaines
- 4- Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite scolaire

➔ **Réduire les inégalités : langagières, face aux apprentissages, culturelles, ...**

- ↪ Mieux « dire » pour mieux écrire et lire
- ↪ Rencontres avec les arts et les artistes
- ↪ Maîtriser les techniques informatiques et donner accès à tous les élèves aux supports informatiques

➔ **Une ouverture culturelle et générale de l'école :**

- ↪ Sorties culturelles, journée des arts,
- ↪ séjours éducatifs en faisant vivre aux élèves un parcours culturel et/ ou physique dans un cadre autre que l'école, classes de découverte,
- ↪ écriture d'un conte, production d'œuvres en lien avec le CLAE
- ↪ création de passerelles avec le CLAE, les familles, les associations locales, l'école de musique, sollicitation de personnes ressources

➔ **Poursuivre la mise en cohérence des projets scolaires et périscolaires dans le cadre du PEDT, mettre en place des projets communs avec l'ALAE sur le temps des APC:**

- ↪ Devenir éco-citoyen,
- ↪ Parlement des enfants mensuel pour expérimenter un fonctionnement démocratique et vivre ensemble
- ↪ Discussion autour des projets de classe,
- ↪ APC

➔ **Améliorer le climat scolaire, instaurer une meilleure communication**

- ↪ Mieux vivre ensemble, favoriser l'apprentissage du vivre ensemble par l'amélioration de l'écoute et du respect des autres, mieux maîtriser ses émotions, développer la tolérance et l'acceptation de la différence
- ↪ Mise en place de conseils d'élèves
- ↪ Travail avec la ludothèque autour de prêt de jeux et participation à des projets coopératifs
- ↪ Concours d'affiches « agis pour tes droits »
- ↪ Action avec l'infirmière du collège autour de l'éducation à la santé
- ↪ Élèves médiateurs

➔ **Faire connaître l'école, informer les parents / scolarité de leur enfant, les attentes de l'école, créer les conditions optimales d'une coéducation avec les familles :**

- ↪ Accueillir toutes les familles avec un regard bienveillant et respectueux, bien expliciter les objectifs et pratiques de l'école
- ↪ Journal, blog de l'école, rencontres avec les familles
- ↪ Invitation à des rencontres sur des thèmes définis avec les parents élus
- ↪ Livret d'accueil simple et de lecture agréable avec consultation des parents

➔ **Apprendre à porter secours**

- ↪ Attestation de Premier Secours

5. Quatre axes de travail développés dans le cadre du PEDT pour les 3 ans à venir

5.1 Construire des parcours éducatifs cohérents et de qualité

Dans une recherche d'amélioration de la qualité des parcours éducatifs pour les enfants du territoire, des propositions ont été formulées par les acteurs sur trois thèmes :

↪ **Thème 1 : la participation des enfants :**

- Instaurer un « Conseil d'Enfants » dans les écoles : pour l'expression des idées, des ressentis...

↪ **Thème 2: Permettre l'ouverture culturelle et la réduction des inégalités :**

- Se saisir au mieux des ressources culturelles locales.
- Développer le travail avec les associations locales.
- Maintenir les bus et les fréquences de sorties sur des lieux culturels.
- Mobiliser un animateur spécialisé en instrument musical.

↪ **Thème 3 : Permettre l'apprentissage du vivre ensemble :**

- Organiser régulièrement une rencontre école / ALAE.
- Garder un taux d'encadrement raisonnable afin de conserver une prestation de qualité.
- Travailler à des règles de vies communes ALAE / Ecole.

5.2 Construire des parcours éducatifs cohérents et de qualité prenant en compte les rythmes de vie des enfants

Les acteurs éducatifs précisent que la construction d'un parcours éducatif cohérent et de qualité doit avoir comme effets attendus :

- Réduire la fatigue des enfants.
- Développer « davantage » de lien entre les acteurs éducatifs.

Ils posent un point de vigilance sur la nécessité de respecter la place de chacun dans les espaces.

Les acteurs éducatifs ont formulé les propositions suivantes pour améliorer la cohérence et la qualité dans la prise en compte des rythmes de vie des enfants :

- ↪ Porter une attention particulière au temps d'accueil du matin en particulier pour les très petits pour qui la question de la séparation n'est pas encore réglée (certains ont moins de 3 ans).
- ↪ Traiter la question de la sieste qui n'est pas proposée parfois pour les MS et GS.
- ↪ Traiter la question du manque d'espace pour les temps calmes : banquettes, bibliothèques,...

Un focus autour de la pause méridienne a été proposé dans un objectif de respect des rythmes biologiques de l'enfant :

- ↪ Le besoin de respecter un temps calme sans activités car les enfants sont très fatigués. Il est repéré que le temps de repas est parfois trop tard.
- ↪ Développer les « Commissions cantines » avec la participation des différents acteurs (enseignants, ATSEM, animateurs, enfants...) pour **travailler et partager autour du fonctionnement de la pause méridienne.**

5.3 Développer, renforcer les alliances éducatives entre les enseignants, équipes d'animation, parents, associations,...

Des propositions ont été formulées par les acteurs éducatifs pour favoriser et renforcer les alliances éducatives :

- ↪ Mettre en place des pratiques qui incluent ALAE, enseignants et élèves.
- ↪ Travailler la connaissance réciproque des différents acteurs agissant auprès des enfants : rôles et missions, spécificités et complémentarités
- ↪ Mettre en place des outils de liaison et de communication entre les différents acteurs autour des enfants- élèves.
- ↪ S'entendre et mettre en place des règles de vie communes.
- ↪ Favoriser les rencontres parents/enseignants, rencontres qui ne soient pas forcément axées sur les difficultés de leur enfant.
- ↪ Poursuivre la stabilité des équipes d'animation : « l'intérêt de l'enfant ne peut être travaillé qu'au sein d'équipes stables ».

- ↪ Développer des projets communs avec la participation de l'ensemble des acteurs éducatifs : enseignants, ALAE, parents, associations et des enfants
- ↪ Proposer des temps qui permettent à la fois de la rencontre entre les acteurs, du partage, de la réflexion et de la convivialité.
- ↪ Reconduire un état des lieux annuel ouvert à tous les acteurs de la vie éducative pour faire un bilan de la mise en œuvre du PEDT.

5.4 Renforcer la communication et la lisibilité des actions mises en œuvre en direction des enfants et des jeunes

Les acteurs éducatifs ont émis les idées suivantes pour renforcer la communication et la lisibilité des actions :

- ↪ Utiliser des supports communs avec l'école : carnet de correspondance, réunion de rentrée, fête de fin d'année,...
- ↪ Valoriser les activités et projets vécus par les enfants (par exemple : Faire un reportage et une expo photos des activités du mercredi et des vacances) dans les locaux communs,
- ↪ Utiliser le portail famille.

5.5 Les moyens

L'élaboration du PEDT a permis un éclairage sur la politique éducative portée par la CCTVA. Comme il a été précisé dans la synthèse de l'existant et dans les rencontres auprès des acteurs éducatifs, les moyens développés pour l'accueil de loisirs sont de qualité et structurés. La mise en œuvre du PEDT s'appuie sur ces moyens suffisants tant d'un point de vue humain (personnels, coordination...) que d'un point de vue matériel (infrastructures...).

6. Pilotage du PEDT

6.1 Au niveau politique et institutionnel :

Concernant le pilotage du PEDT, sera mise en place une instance d'évaluation annuelle qui s'appuie en partie sur les éléments d'évaluation issus des autres instances de pilotage.

Le comité de pilotage regroupera les différents acteurs éducatifs ainsi que des partenaires institutionnels:

- ↪ Les élus des communes composantes de la CCTVA ;
- ↪ La directrice générale des services;
- ↪ La coordinatrice enfance/jeunesse ;
- ↪ Les directeurs/directrices d'écoles ;
- ↪ Un représentant de parents d'élèves par école ;
- ↪ Un représentant de la CAF ;
- ↪ Un représentant de la DDCSPP ;

- ↳ Un représentant de la MSA ;
- ↳ Un représentant de l'Education Nationale.

Cette instance aura pour rôle d'évaluer la mise en œuvre du PEDT, de définir les axes de travail pour l'année suivante et les ajustements à opérer si besoin au regard des éléments d'évaluation. Ces éléments d'évaluation seront issus en partie des évaluations réalisés dans les autres dispositifs, recensés et capitalisés par la personne en charge de la coordination du PEDT.

Le PEDT s'articule avec différents dispositifs à l'œuvre aujourd'hui sur le territoire : Contrat Enfance – Jeunesse, CLAS,....

6.2 Au niveau opérationnel

➔ Une fonction de coordination :

Elle sera mise en œuvre en s'appuyant d'une part, sur l'implication de la coordinatrice Enfance Jeunesse, d'autre part sur l'organisation de la CCTVA prenant en compte les compétences à l'interne et la recherche de transversalités.

Cette fonction de coordination aura pour rôle :

- ↳ De coordonner l'ensemble des actions et les relations entre acteurs ;
- ↳ D'être l'interface entre les élus de l'intercommunalité, la Directrice Générale des Services et les différents acteurs éducatifs du territoire (équipes enseignantes, équipes d'animation, parents, acteurs associatifs et municipaux) ;
- ↳ D'animer la démarche d'évaluation du PEDT ;
- ↳ De recenser auprès des différents acteurs éducatifs, les données permettant de réaliser une évaluation continue et régulière de la mise en œuvre du PEDT (éléments de bilan auprès des équipes enseignantes, relatifs aux projets pédagogiques des équipes d'animation...).

➔ La mise en place d'un comité technique :

Il serait composé par les différents partenaires éducatifs :

- ↳ Des représentants de parents d'élèves ;
- ↳ Les directeurs/directrices d'écoles ;
- ↳ La coordonnatrice du service enfance/jeunesse ;
- ↳ Les directeurs/directrices des CLAE et CLSH des différentes communes afin qu'ils puissent apporter leur vision du terrain ;
- ↳ L' élu chargé de la commission des services à la personne ;
- ↳ La directrice générale des services.

Il se réunirait au moins une fois par an afin de préparer le comité de pilotage (mise en commun des éléments d'évaluation, analyses de ces éléments et propositions des suites à donner).

7. Evaluation du PEDT, éléments de bilan

L'évaluation du PEDT est une démarche permettant à la fois de :

- ↳ Produire des éléments quantitatifs et qualitatifs pour mesurer l'impact du PEDT sur le territoire et auprès des publics concernés.
- ↳ Fédérer les différents acteurs éducatifs autour de la mise en œuvre et de l'évaluation du PEDT.

Elle doit permettre, dans un processus continu, de :

- ↳ Mesurer la progression depuis la situation initiale,
- ↳ Renforcer la cohérence des différentes actions du projet,
- ↳ Lire les effets du projet mis en œuvre et comprendre ce qui n'a pas marché,
- ↳ Mesurer, s'adapter, ajuster, se projeter,
- ↳ Réorienter le projet si besoin au regard des résultats obtenus,
- ↳ Valoriser ce qui est fait, l'engagement et la qualité du travail réalisé par les différents acteurs éducatifs.

L'évaluation du PEDT repose à la fois sur :

- ↳ L'élaboration de modalités d'évaluation (critères et indicateurs) en lien aux objectifs visés dans le PEDT : Les critères correspondent à ce que l'on va mesurer, les champs de questionnement que se posent les acteurs. Les indicateurs sont les éléments qui vont permettre de mesurer les effets et d'apporter des éclairages aux questions posées.
- ↳ La mise en œuvre d'une démarche participative avec les différents partenaires concernés.

La grille d'évaluation présentée ci-dessous propose des exemples de critères et indicateurs d'évaluation.

NB :

- ➡ Elle devra faire l'objet de :
 - ↳ Un partage entre les différents acteurs éducatifs impliqués dans la démarche d'élaboration de PEDT,
 - ↳ Un croisement avec la démarche d'évaluation posée dans le cadre des projets d'école sur les actions identifiées comme transversales telles que par exemple : les projets mis en place dans le cadre des APC, projets communs avec les CLAE, favoriser le vivre ensemble, développer la coopération,
- ➡ Ce tableau n'est pas exhaustif : le choix a été fait de se centrer sur quelques éléments à évaluer la 1^{ère} année et de les enrichir si besoin sur la 2^{ème} et 3^{ème} année au regard de la mise en œuvre du PEDT.

Objectifs opérationnels visés	Moyens parmi lesquels	Critères d'évaluation parmi lesquels	Indicateurs parmi lesquels
<p>Permettre l'apprentissage du vivre ensemble</p>	<p>Etablir des règles de vie communes</p> <p>Privilégier et favoriser la stabilité d'une partie de l'équipe d'animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quels impacts ont été générés par la mise en place de règles de vie communes ? - Les temps de transition ont-ils permis aux enfants de se repérer, de s'adapter aux attentes des différents acteurs éducatifs ? - les actions mis en place ont-t-elles permises aux enfants de se repérer et de gagner en autonomie ? - le fonctionnement est-il adapté à l'âge des enfants ? <p>Evolution de la qualité de l'ambiance au sein de l'école, de l'ALAE :</p> <p>Des projets spécifiques ont-ils été mis en place ?</p>	<p>Evolution des sollicitations des enfants envers les adultes (combien et nature des demandes) au cours de l'année?</p> <p>Des règles de vie communes ont-t-elles été mises en place ?</p> <p>Vécu ou ressenti des enfants ?</p> <p>Comportement et des attitudes des enfants en général, évolution du nombre de conflits repérés</p> <p>Bilan de ces projets.</p>
<p>Favoriser l'expression et la participation des enfants</p>	<p>Reconduire une semaine d'expression des enfants</p> <p>Instaurer un Conseil d'enfants dans chaque école - CLAE</p>		
<p>Organiser les différents temps, les mettre en cohérence et adapter leurs contenus en fonction du rythme de l'enfant Avec un focus particulier sur la pause méridienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'objectifs spécifiques aux différents temps d'accueil (matin ; midi et soir) - Prise en compte de ce que l'enfant aura vécu avant ou vivra après ces temps d'accueil - élaboration d'un projet spécifique à la pause méridienne <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir dans les fonctionnements, la planification de plages de temps libres, de repos, de jeux non cadrés... - Renforcer et optimiser l'utilisation des espaces « détente », coins calmes déjà présents sur les structures - travailler collectivement l'aménagement / le réaménagement / des espaces 	<p>L'organisation mise en place a-t-elle permis de prendre en compte les rythmes des enfants dans les situations et temps proposés ?</p> <p>Le fonctionnement mis en place répond-t-il aux besoins des enfants ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de bien-être et de fatigue des enfants sur les différents temps, son évolution au cours de l'année scolaire. <p>Fréquentation des enfants sur les temps et lieux dédiés aux jeux libres.</p>

Objectifs opérationnels visés	Moyens parmi lesquels	Critères d'évaluation parmi lesquels	Indicateurs parmi lesquels
<p>Organiser des temps de mise en information</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier des rencontres formelles entre les directeurs d'école et les directeurs des CLAE - Créer un outil de transmission (ou faire évoluer ceux existants) pour faciliter les passages d'informations entre adultes - Renforcer la communication en direction des familles (sens des actions mises en place, organisation de ces actions...) - Mener des actions communes - valoriser les actions et projets mis en œuvre en s'appuyant sur les outils existants (journal, portail familles, blog des écoles,...) 	<p>Des réunions formelles ont-elles eu lieu ?</p> <p>L'outil existe-t-il ?</p> <p>Y'a-t-il eu cumul de sollicitations du même type sur une période donnée?</p> <p>Quelles actions communes ont été mises en place ?</p> <p>Quelle connaissance ont les acteurs des actions et projets réalisés ?</p>	<p>Combien, quand et pourquoi ? Si non pourquoi ?</p> <p>L'utilisation réelle de l'outil : Par qui ? pourquoi ? à quel moment ?</p> <p>Evolution générale de la communication entre : équipes enseignantes/ équipes d'animation parents</p> <p>Nombre, nature, période ? (éléments d'avancée, difficultés rencontrées).</p> <p>Nombre, nature, quels partenaires ? éléments d'avancée, difficultés rencontrées</p>

8. Conclusion

La démarche choisie par la CCTVA et accompagnée par les Francas a permis aux différents acteurs éducatifs de se retrouver autour du même thème « l'éducation des enfants ». En effet, ils se sont mobilisés pour réfléchir ensemble, dans une logique d'éducation globale, à la prise en compte de l'intérêt de l'enfant et des temps éducatifs qui lui sont proposés. Cette volonté politique d'associer tous les acteurs éducatifs à l'élaboration du PEDT a été perçue par tous et toutes comme dynamisante pour le territoire.

La semaine de l'expression de l'enfant a lancé une dynamique autour de la participation des enfants. 237 enfants se sont exprimés pour la première fois sur la politique éducative mise en œuvre allant de l'activité, aux alliances éducatives, jusqu'aux déplacements sur leur territoire. Les équipes d'animation se sont fortement impliquées dans cette démarche de participation et souhaitent la poursuivre.

Ce PEDT porte un focus particulier sur les complémentarités et alliances éducatives mises en œuvre pour proposer aux enfants des parcours éducatifs cohérents et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Toutes les parties prenantes (enseignants, parents, animateurs) ont formulé des axes à travailler pour améliorer ces parcours et contribuer à la réduction des inégalités.

Ce PEDT qui s'appuie sur une politique éducative locale fortement ancrée et structurée sur le territoire doit permettre maintenant d'aller plus loin dans la connaissance réciproque des différents acteurs éducatifs, dans la mise en cohérence des différentes actions et projets mis en œuvre et dans leur pérennisation en direction des enfants, des jeunes et des familles du territoire.